

L'ACTION CATHOLIQUE

« Instaurare omnia in Christo »

Tirage certifié par l'A. B. C. Organe de l'Action Sociale Catholique

EN FRANCE

LE PRÉSIDENT MILLERAND A DEMISSIONNÉ

PAINLEVÉ, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE, SERAIT SON SUCCESSION A L'ÉLYSÉE

Les deux Chambres se sont prononcées, hier, contre le ministre François-Marsal. Le message de Millerand—Une résolution de Herriot.

MILLERAND ET LA POLITIQUE

Paris, 11.—M. Alexandre Millerand, onzième président de la République française, a donné sa démission ce matin au cours d'une séance du cabinet.

La démission de M. Millerand a été lue à la Chambre, cet après-midi, à 3 heures. Millerand était président de la France depuis le mois de septembre 1920.

Son successeur sera choisi par la Chambre des Députés et le Sénat réuni en Assemblée Nationale, à Versailles, vendredi.

Le président a été décidé à démissionner après la lecture faite, devant les deux Chambres hier, du message présidentiel par le nouveau premier ministre, M. Frédéric François-Marsal. Dans ce message, le président refusait de quitter son poste et disait entre autres choses :

« Je jure de consacrer, dans l'intérêt de la patrie, tout ce que je possède de forces physiques et morales à la défense de la République. Je ne puis donc démissionner. »

leur amour de la France et de la République.

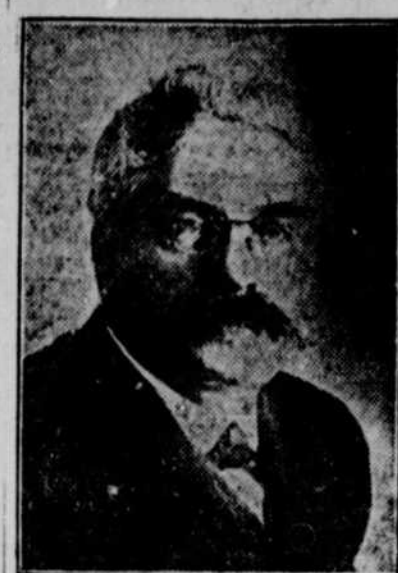
« Conscient de mon devoir, j'ai assumé mes responsabilités. Le temps est arrivé pour le parlement d'assumer les siennes. »

Le Sénat et la Chambre des députés se sont prononcés contre le nouveau ministre et la Chambre a finalement adopté une motion présentée par M. Edouard Herriot, leader des radicaux-socialistes, résolution éliminant de fait tout gouvernement favorable à M. Millerand ou suggérant sa démission.

Cette résolution était ainsi conçue : « La Chambre est déterminée à ne pas entrer en relations avec un ministre qui dans sa composition même est une dérogation des droits du parlement. »

« Elle refuse d'accepter le débat constitutionnel auquel elle est invitée et décide de remettre toute discussion jusqu'au jour où un gouvernement constitué conformément à la volonté souveraine du pays se présentera devant elle. » Cette motion fut votée par 329 voix contre 214.

Suite à la page 3



IL DEMISSIONNE

M. Alexandre MILLERAND, onzième président de la République française, qui a donné sa démission, ce matin.

Paris, 11.—M. Alexandre Millerand, qui vient de donner sa démission comme président de la République française, était à l'Élysée depuis le mois de septembre 1920, alors qu'il succéda à M. Deschanel, qui avait démissionné pour cause de santé.

Etienne-Alexandre Millerand naquit à Paris en 1859. Admis à la pratique du droit, il se consacra d'abord au journalisme. Il fut rédacteur à la Justice et à la République Française. Dans la politique, il fut membre du parti socialiste.

Millerand fut successivement ministre du Commerce en 1909-1910, ministre des Travaux publics, des Postes et Télégraphes en 1910-1911, sous M. Briand, ministre de la Guerre dans le cabinet Poincaré en 1912, et dans le ministère Viviani en 1914. Il occupa ce poste jusqu'à la démission de M. Viviani en 1915. Après la guerre il fut nommé gouverneur de l'Alsace-Lorraine et en 1920, appelé par M. Poincaré à former un cabinet pour remplacer celui de M. Clémenceau. Il passa ensuite à la présidence de la République en septembre 1920.

Le successeur probable de M. Millerand, à l'Élysée, est M. P. Painlevé, un des chefs de la Gauche et président de la Chambre des Députés.

M. Millerand était le onzième président de la IIIe République française, laquelle a été proclamée en septembre 1870.

Les prédécesseurs de Millerand, à l'Élysée, ont été :

M. Thiers	1871-1873
MacMahon	1873-1879
Jules Grévy	1879-1887
Sadi-Carnot	1887-1894
Casimir-Perier	1894-1895
Félix Faure	1895-1898
Emile Loubet	1898-1906
Armand Fallières	1906-1913
Raymond Poincaré	1913-1920
Paul Deschanel	1920-sept. 1920

MINISTRES EN FUITE

Rome, 10.—Les membres du gouvernement d'Albanie à Tirana ont traversé la mer Adriatique et se sont réfugiés à Bari, un petit village dans le sud de l'Italie. Un nombre des fuyitifs se trouvent : le premier ministre, le président de la guerre, le président de l'Assemblée constituante, le régent et un certain nombre d'enfants. On croit qu'Assmet Zogu, le chef des délégués du gouvernement de Tirana, s'est enfui vers les montagnes avec six cents de ses compagnons dans l'espoir d'atteindre la Yougoslavie. Les nationalistes se sont mis à sa poursuite.

L'HEURE LEGALE AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 11.—M. le notaire C.-E. Vigneau, greffier de la Couronne, a reçu hier une lettre de l'hon. L.-A. Taschereau, procureur-général, lui annonçant qu'un arrêté ministériel a été passé par le gouverneur-en-conseil décrétant que l'heure légale aux Trois-Rivières est l'heure adoptée par le conseil municipal, c'est-à-dire l'heure d'été.

La nouvelle heure légale sera en vigueur jusqu'au 23 septembre 1924.

L'arrêté ministériel est la résultante, explique la lettre, est la résultante d'une requête faite par le conseil municipal de cette ville afin de faire légaliser l'avance de l'heure.

De cette façon, il n'y aura plus de confusion dans notre ville, comme il en existait depuis que le conseil local a adopté l'heure d'été.

LA FETE NATIONALE DANS LA CAPITALE

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 10.—La fête patronale des Canadiens-français, la St-Jean-Baptiste, sera célébrée cette année avec un éclat qui rappellera quelque peu les grandes fêtes de 1913. La célébration se fera dans la paroisse de St-Jean-Baptiste. Les fêtes commenceront le 24 juin pour se terminer le 29.

Il y aura messe pontificale célébrée par Mgr Emard, puis banquet et concert de fanfares. Il y aura des fanfares de Grand'Mère, de Lévis, de Montréal et de la Rivière du Loup. L'hon. M. Cardin prononcera un discours patriotique.

LE SALAIRE DES POSTIERS

Ottawa, 11.—Il n'est pas question de grève, mais de nouvelles protestations auprès du gouvernement, déclare l'un des chefs locaux des employés des postes en parlant des nouveaux salaires que le gouvernement entend leur payer, tel que publié hier, par "L'Action Catholique".

Aucune décision ne sera prise avant d'avoir reçu des instructions de Toronto, bureau chef de l'organisation des employés des postes. Dans certains cas, au lieu d'une augmentation il y a une diminution qui varie de 115 à 117. Ce sont surtout les célibataires qui profiteront de la nouvelle échelle de salaires.

AUX COMMUNES

DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Il y en aura—L'élevateur de Prince Rupert et l'élection en Colombie—L'exploitation des puits de pétrole—La question de l'abolition de la prime,

Ottawa, 11.—Nous aurons des crédits supplémentaires. Lundi l'hon. M. Robb laissait entendre qu'il était possible qu'il n'y en eût pas, mais, hier, le premier ministre King a annoncé que dans les crédits supplémentaires il y aura un crédit pour un éleveur à Prince Rupert.

M. Meighen dit à ce sujet que le gouvernement veut se servir de ce crédit pour aider à la campagne libérale dans la

Colombie Anglaise où une élection a lieu actuellement.

LA PRIME SUR LE PETROLE

Quand le budget a été proposé en troisième lecture, à la séance d'hier, sir Henry Drayton a soulevé la question du pétrole et l'abolition de la prime.

En 1922 on a payé \$93,636 en primes.

Suite à la page 3

LES 12 JURÉS QUI JUGERONT LES BANDITS

LE PROCÈS EST COMMENCÉ CE MATIN DE NOUVEAUX TÉMOINS.—ON S'ATTEND À DES SENSATIONS.—DES FAITS DONT LE PUBLIC N'A PAS ENTENDU PARLER AU PROCÈS PRÉCÉDENT.

Montréal, 11.—À quatre heures et trente-cinq, hier après-midi, le nombre des douze jurés requis pour juger les six accusés du meurtre du chauffeur Henri Cléroux, de la banque d'Hochelaga, fut complété par l'addition du juré n° 12 accepté par les jurés et par les avocats des deux partis.

C'est ainsi que dès ce matin, à 10 heures, la Couronne, par l'entremise de son procureur, M. R. L. Calder, C. R., commença son exposé au jury sur ce qu'elle entend prouver à la présente cause.

A cinq heures et 45 hier après-midi, les jurés entendirent lire l'acte d'accusation contre Giuseppe d'Abord, puis contre les cinq autres accusés : Tony Frank, Frank Gambino, Mike Valentino, Louis Morel et Leo Davis.

Les accusés se levèrent à l'appel de leurs noms et écoutèrent la lecture de M. R. L. Calder, C. R., qui est greffier de la Couronne.

On s'attendait à ce que la cause se termine dans la semaine du 23 courant, mais il n'y a aucune impossibilité à ce qu'elle se continue jusqu'au commencement de juillet.

Le juge Wilson, après la séance, a répété sa décision d'être entièrement à la disposition de la Cour et qu'il retarderait, si nécessaire son départ pour l'Europe jusqu'à ce qu'il ait vu le 2 juillet. L'hon. juge a même ajouté qu'il avait retenu en cas un passage pour le 9 juillet et qu'il retarderait encore si nécessaire il y avait.

Pendant toutes les séances pour le choix des 12 jurés, le greffier de la Couronne, à la 728 fois la formule d'assermentation. C'est donc dire que le serment fut prêt par l'un ou l'autre des personnes en tout 728 fois.

On commença donc ce matin même le procès proprement dit. L'exposé de la Couronne doit révéler des sensations. On parla de plusieurs témoins nouveaux et de choses dont le public n'a pas entendu parler lors du procès précédent. Voici les noms des jurés choisis : Tréfié Lacombe, A.-Z. Tétrault, S. Jolicoeur, John Douglas, A. Leclerc, Georges Christie, Napoléon Bélanger, L. Morache, Montgomerie, George Digby, Henri Lacombe, H. Hancock et R.-A. Bennett, de Québec.

M. CARTER AU CANADA

Ottawa, 11.—M. Howard Carter, le découvreur du tombeau du Pharaon en Égypte, est actuellement en tournée à Toronto. Samedi il viendra à Ottawa et ensuite Montréal, ce.

LE CONGRES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

PLUS DE 150 DÉLÉGUÉS Y ASSISTENT.—LA PROCHAINE CONVENTION INTERNATIONALE A MONTRÉAL.—LA LANGUE FRANÇAISE AUX CONVENTIONS.

Montréal, 11.—Près de 150 délégués assistent actuellement au Congrès tenu à Montréal, des forestiers catholiques de la Province de Québec.

On a fait, hier, le choix des nouveaux officiers pour le prochain terme. Le bureau exécutif a été réélu en bloc et se compose des membres suivants :

M. J. Brossard, chef Ranger provincial, président; N.-E. Brossard, vice-chef Ranger provincial; C.-E. Olivier, secrétaire provincial; H.-C. McCallum, trésorier provincial; le Dr J.-U. Lalonde, Haut médecin vétérinaire provincial; Rév. C.-J. Beaudeau, aumônier.

Les sept directeurs suivants ont été aussi élus : MM. Nap. Desjardis, C.-E. Rousseau, P.-H. Rellif, H.-A. Sirols, Dr J.-H. Garneau, J.-W. Quentin, C. Barrette.

La mise en nomination des Forestiers qui sont appelés à être élus comme délégués à la prochaine convention.

Suite à la page 7

LE MICROBE DU CANCER

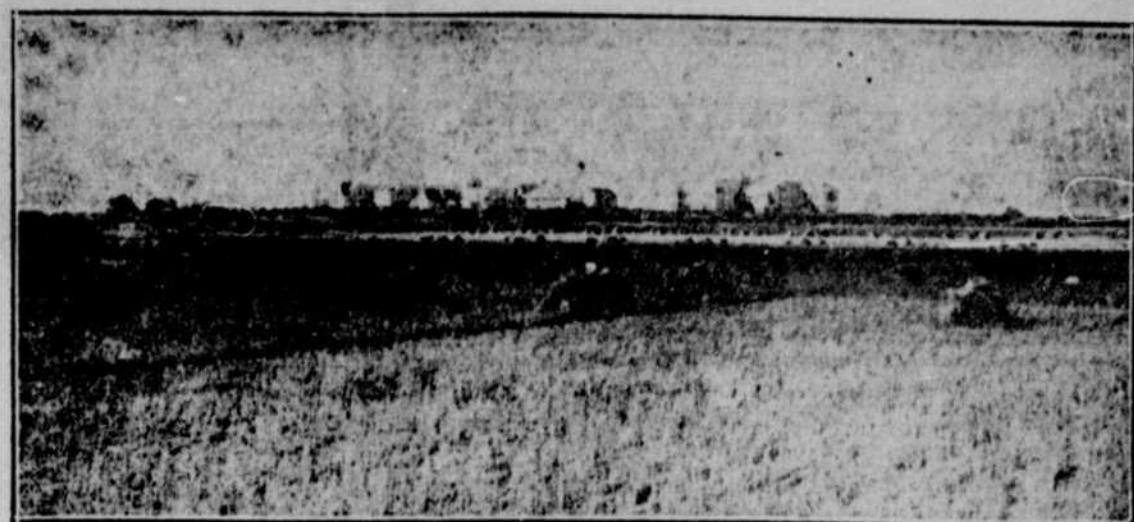
Philadelphie, 11.—Le "North American" publie aujourd'hui un article dont l'apparition a été retardée pendant quinze mois "dans l'intérêt de la science", déclarant que la cause du cancer a été découverte et que le traitement de cette maladie, encore dans la phase expérimentale, "produit des résultats remarquables".

Cette découverte est due au docteur T.-J. Glover de Toronto, Canada qui, dit l'article, a établi définitivement que le cancer est produit par un micro-organisme. Le Dr Glover qui dirige ses recherches depuis quatre ans à New-York, est arrivé à isoler le microbe de la terrible maladie.

Le Dr Glover, dit le "North American", a d'abord réussi à inoculer à des animaux le microbe du cancer qu'il avait isolé; puis au moyen d'un sérum antitoxique il a arrêté et modifié le développement de la maladie et plus tard il a même immunisé plusieurs animaux contre l'infection.

Ce sérum a été employé dans plus de 200 cas de cancer et les résultats ont été très favorables.

On espère pouvoir trouver une méthode qui déterminera la présence du micro-organisme dans le sang et qui permettra alors de détruire le cancer à son début et Canada, à Toronto. Samedi il viendra à Ottawa et ensuite Montréal, ce.



LE COLLEGE D'AGRICULTURE DE SASKATOON

Ce collège de la province de la Saskatchewan, se trouve sur le parcours de l'Exposition de l'Adson française qui se fera du 26 juin à 12 juillet, par convoi spécial du Chemin de Fer National du Canada, sous la direction de M. l'abbé J.-A. Ouellette, et sous le patronage de dignitaires canadiens-français et franco-américains.

(Photo du C. N. R.)

LE CONGRES NATIONAL DES REPUBLICAINS

Pour choisir des candidats à la présidence et à la vice-présidence—Coolidge et Hoover—A Cleveland.

DES PROGRAMMES

Cleveland, 11.—Le Congrès National républicain s'est réuni hier à Cleveland. Le but de cette réunion est de choisir des candidats à la présidence et à la vice-présidence des États-Unis.

La liste des candidats à la vice-présidence comprend les noms suivants : James G. Harbord, chef de la Radio Corporation of America, Herbert Hoover, secrétaire du commerce, et Charles Curtis, de Kansas, whip républicain au sénat. M. Hoover semble le candidat le plus en vue.

Le gouverneur Blaine, du Wisconsin, l'un des délégués qui est partisan du sénateur La Follette, a

(Suite à la page 3)

LE VESUVE EN ERUPTION

Naples, 11.—L'activité du Vésuve augmente de façon alarmante. La pression interne est telle que de nouveaux cratères se sont ouverts. Les autorités ont donné ordre d'empêcher les touristes d'approcher de la montagne.

LE MONUMENT DE MGR LAFLECHE

AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 11.—Le monument que la population du diocèse des Trois-Rivières élève à la mémoire de leur illustre évêque, Mgr Lafleche, sera placé en face de l'Arche, dans le parc même de l'évêché, probablement du côté de la cathédrale.

C'est la décision à laquelle on est venu le comité du monument après une longue discussion.

A la séance du comité, on a aussi appris aux membres que les souscriptions recueillies à date pour le monument atteignent le montant de \$21,400.00, et qu'il restait encore à valoir quarante paroisses dans le diocèse et à recevoir les souscriptions des anciens Trinitariens demeurant à Montréal.

A cette réunion, il a aussi été décidé de demander d'inviter les artistes du pays et des artistes de l'étranger à un concours pour la statue et le socle du monument et à leur demander des soumissions.

L'artiste devra représenter dans Mgr Lafleche le grand orateur. Les bas-reliefs du monument seront une question à décider plus tard, mais il a été entendu que l'on devra représenter Mgr Lafleche au milieu des Indiens et dans le combat auquel il assista. Un autre évaluer certainement le grand éducateur.

LES PROPRIETES DES ENNEMIS

Ottawa, 11.—Le gardien des propriétés des ennemis au Canada, M. Thomas Mulvey, a encore en mains des valeurs pour une somme de \$9,752.253. Le Canada a reçu de l'Allemagne et des autres pays ennemis \$5,216,000. De leur côté les canadiens ayant des dettes en Allemagne et dans les autres pays ennemis ont remis \$3,397,000. La vente de certaines valeurs a rapporté \$5,897,451.

A TRAVERS LE MONDE

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS

Washington, 11.—Au cours de la dernière année l'Eglise catholique aux États-Unis a augmenté le nombre de ses paroisses de 199. L'augmentation du nombre des catholiques est de 298 994 et de 614 pour le clergé. Les statistiques pour l'année 1923 sont les suivantes : catholiques 18 559 737 ; clergé 23 159.

Les mortalités dans le clergé américain se sont totalisées en 1923 à 348. Dans les Grands Séminaires il y avait 550 étudiants de plus qu'en 1922. Les écoles catholiques furent fréquentées par 1 988 376 enfants soit 65 956 de plus qu'en 1922. Le nombre des orphelins est passé de 312 à 318 et celui des hospices pour les vieux de 118 à 121.

La hiérarchie américaine se compose comme suit : 4 cardinaux 13 archevêques 98 évêques.

LE CORPS DU B. ANDRE BOBOLA

Rome (Par courrier).—Ces jours derniers à eu lieu le transfert du Vatican à l'église du Gesù du corps du bienheureux André Bobola. Jésuite, martyrisé en 1657 par les Cosaques schismatiques.

Durant la dernière invasion de la Pologne par les Russes le corps du Bienheureux fut enlevé par les bolcheviks et transporté à Moscou où il fut exposé dans un musée.

Le Saint-Siège obtint du gouvernement des Soviets l'envoi du corps à Rome. Le corps arriva en janvier dernier au Vatican où il fut conservé jusqu'à ces derniers temps dans la chapelle des Reliques.

A l'occasion du transfert a été célébré un triduum solennel qui prit fin le jour de la fête du martyr. Ce jour-là la messe fut célébrée par Mgr Cieplak.

LES FOUILLES DE SAÏDA

Beyrouth, 11.—Sur une indication fournie par le directeur des travaux publics du Grand Liban le service archéologique du haut commissariat de Syrie a entrepris de nouvelles recherches près de Saïda à Cujia non loin du site où ont été trouvés en 1887 le tombeau dit d'Alexandre et les célèbres sarcophages des Pleureuses et de Satrape.

Une grotte en pierre effondrée a été déblayée ; elle a fourni déjà trois sarcophages en plomb et un grand nombre de vases funéraires d'un type courant. Ces recherches qui sont poussées activement paraissent devoir produire d'intéressants résultats.

INTRONISATION DE CHEVALIERS

Londres, 11.—Dans la chapelle du roi Henri VII à l'abbaye de Westminster, vient de se dérouler une cérémonie d'une splendeur particulière. Il s'agissait de la création solennelle de dix nouveaux chevaliers de l'Ordre du Bain.

Parmi les futurs membres de l'Ordre se trouvaient l'amiral Beatty, le maréchal Haig et le maréchal French. Dans la chapelle se pressaient tous les chevaliers de l'Ordre, au nombre desquels on remarquait particulièrement le financier grec bien connu sir Basil Zaharoff.

UN METRO A ROME

Rome, 11.—Un chemin de fer souterrain, construit selon les données du Métropolitain de Paris, va être construit à Rome. Les tramways ne suffisent plus à transporter la population qui augmente sans cesse, et il est absolument indispensable dans ces conditions de décongestionner le centre.

Les travaux du chemin de fer souterrain commenceront vraisemblablement dans trois mois.

A L'ACADEMIE DE MARINE

Paris, 11.—L'Académie de marine, dans une récente séance, a entendu une communication de M. le général Ferris sur l'état actuel des applications de la science hertzienne à la marine. En dehors de la radiotélégraphie et de la radiotéléphonie, permettant à un navire de rester sans cesse en communication avec la côte, la détermination du "point" est facilitée par les signaux horaires et la radiogoniométrie. La télégraphie permet de conduire de loin des navires et des avions sans équipage, de diriger les manœuvres et le tir d'une escadre au moyen de signaux hertiens. Des travaux récents ont montré que les ondes très courtes sont capables de rendre d'immenses services à toutes les distances. Le sondage par les ultrasons, la transformation de signaux optiques en signaux reçus au téléphone le guidage des navires par câbles immergés, etc., bénéficient également de tous les progrès de la science hertzienne, pour lesquels la marine française est au premier rang, grâce à l'excellente organisation de ses services d'études et aux travaux du centre de recherches scientifiques de la marine, à Toulon.

Au cours de la discussion de la communication de M. Clero-Rampal sur les lois générales de la navigation, l'amiral Darrieus a montré qu'on ne peut songer à supprimer les bâtiments de ligne, qui constituent la masse de manœuvre permettant la décision dans une bataille navale. Il ne peut être question que de les transformer. Des critiques ont été formulées au sujet de la conception d'un trop grand navire et l'attention a été attirée sur le manège que représente l'aviation pour le gros bâtiment actuel.

NOUVEAU MEMBRE DE L'INSTITUT

Paris, 11.—L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu vendredi membre titulaire, par 23 voix sur 34 votants, M. Meillet, professeur de grammaire comparée au Collège de France, au siège vacant par suite du décès de M. Babelon. M. Antoine Meillet est un philologue éminent. Sa candidature fut présentée à l'Institut par M. L. Havet. Le savant professeur est né à Idoulins en 1866.

LA SITUATION DES OUVRIERS DE LA PULPE

Montréal, 11.—La commission chargée de préparer des amendements à la loi des compensations de la Province de Québec terminée. Ses réunions ont commencé depuis plusieurs mois déjà, et qui ont été tenues dans plusieurs villes de la Province.

Il est probable que les dernières séances de cette commission seront tenues, la première à Chicoutimi, le 23 juin, à 9 h. 30, et la seconde, à Kinngami, à quelques milles plus loin, dans l'après-midi du même jour.

Ces deux séances, on étudie surtout la situation des ouvriers employés dans l'industrie de la pulpe. Ces deux endroits sont considérés comme les centres les plus importants de l'industrie de la pulpe, actuellement dans notre province. Des représentants de ces compagnies et des employés seront entendus.

Les membres de la commission ont quitté Québec le 22 juin pour se rendre à Chicoutimi.

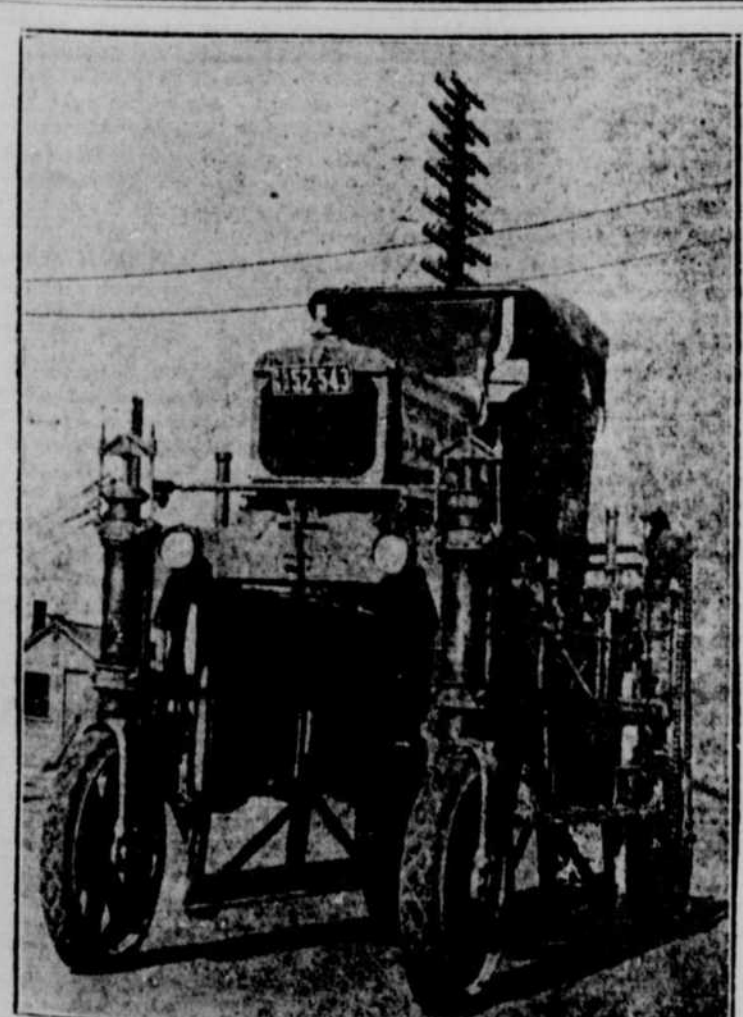
Il seront accompagnés de M. R. W. Gould, de l'Association des manufacturiers canadiens et de M. George Montgomery, avocat de cette association, qui a assisté à

LA REVISION DE LA CARTE ELECTORALE

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 11.—Après les rumeurs qui circulent au sujet du travail du comité de redistribution, on dit que les comités dans Québec qui seront unis seront Berthier et Maskinongé, Brémé et Maskinongé. Le nouveau comté au nord de Québec serait dans la région Saguenay-Chicoutimi. On parait aussi de deux nouvelles divisions pour Montréal. La représentation totale de Toronto serait fixée à neuf députés. Le comité travaille presque chaque jour à la révision de la carte électorale et espère terminer bientôt.

chaque des réunions de la commission.

L'automne prochain, la commission tiendra une assemblée générale à laquelle les avocats des employeurs et des employés auront l'avantage de faire une revue respective des témoignages entendus au cours des diverses séances tenues durant les derniers mois. Les membres de la commission n'auront ensuite qu'à préparer leur rapport qui sera probablement prêt pour la prochaine session de la législature.



UN CAMION NOUVEAU GENRE

Ce camion automobile est en service à San Francisco.—Sans l'aide d'aucune main humaine, il prend une charge de bois (environ 3 tonnes) et la dépose à l'endroit voulu. On prétend économiser ainsi du temps et de l'argent. (Photo COPYRIGHT par Underwood & Underwood, N. Y.)

ARCHITECTE

WILFRID LACROIX

ARCHITECTE
D. E. F. A. A. P. Q.
Diplômé de l'Université Laval
M. R. A. I. C.

132 RUE ST-PIERRE
QUEBEC, QUE.

TELEPHONE Bureau: 5797; Rés. 1469-w.

COMPTABLES

IS. PH. MORIN L. EUG. BARRY LÉON CÔTE
L. A. G. G. A. L. A. C. G. A. C. A.

MORIN, BARRY & CÔTE

COMPTABLES LICENCIÉS
SYNDICATS AUTORISÉS

Comptabilité, vérification, arbitrage,
Liquidation, Organisation Direction
Spécialité: Vérification Municipale.

Tél: 5872. 116 Côte de la Montagne

DENTISTES

TEL: 5028

Heures de Bureau
8 A. M. à 5 P. M.

HOULE & LAFOREST

Chirurgiens Dentistes

Spécialité: Extraction des dents et soins dentaires abso-
lument sans douleur.

76, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

MEDECIN

Dr LOUIS J. LACASSE

Ex-élève des hôpitaux de Paris.

Médecine générale. Spécialité: maladies des femmes.

Téléphone 881-J.

Heures de consultations de 9 à 11 h. m., 2 à 4
p. m., 7 à 8 p. m.

20, rue Ste-Famille, QUEBEC

MEDECIN SPECIALISTE

Heures de bureau: 10 à 12—2 à 5—7 à 8.

Docteur J.-VICTOR LAVOIE

Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.

5, RUE CHAREST

(Coin de la Couronne.)

Tél: Bureau 987. Tél: Rés. 2481.

MEDECINS-SPECIALISTES

Les Docteurs Coote

SPECIALISTES

Yeux, oreilles, nez et gorge.

73, RUE STE-ANNE

Heures: 2 à 5 et sur entente.

Dr P. COOTE Dr F.-T. COOTE

MAGAZINE

Voulez-vous une lecture saine, reposante et
intéressante?

Abonnez-vous à

"L'APOTRE"

Magazine catholique.

103, rue Sainte-Anne, —QUEBEC.

LE CHEMIN DU SUCCÈS

CARTES D'AFFAIRES

DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

Architecte

JOS.-P. OUELLET

EVALUATEUR

Diplômé: "A. A. P. Q."
Président de l'I. R. A. C.
25, Ste-Famille, Québec.

Avocat

LOUIS A. POULIOT, C. R.

R. A. — L. L. L.

Avocat
147, Côte de la
Montagne
Tél: 1925-1723.

Clerges

J.-C. FRENETTE

609, rue St-Vallier.
Fabricant de cierges,
bougies, encens, fourna-
ture pour luminaires d'é-
glise, etc.

Ouvrage en fer

CHARLES MARTIN

17, rue St-Martin.

Manufacturier d'usines
en fer, acier d'église, mar-
brerie, etc. etc. etc. etc.
Travail général en fer.

Architecte

L. AUGER

Bureau, 89, rue St-Jean,
Québec

Téléphone 1909

Téléphone à Lévis 469-J

Avocats

DORION & BLANCHET

Imm. Québec Railway
Tél: 2223.

F. Dorion. R. Blanchet

5748-J. 4827-J.

Comptables

GAGNON & CLOUTIER

Comptables-Autorisés

147, Côte de la Montagne
(Édifice Bessé.)

Tél: 8778.

Peintre-Décorateur.

F.-X. THIBAUT

27, rue St-Félix.

Tél: 8783-J. Québec.

Spécialité: imitation bois
et marbre, tapissage, déca-
vation et travaux d'écric-
ture d'église.

Architectes

BERGERON & LEMAY

Evaluateurs

145, rue St-Jean.

Tél: 4286. QUEBEC

Avocats

ALFRED NADEAU,

R. A. — L. L. L.

GARON PLATTE,

R. A. — L. L. L.

NADEAU & PRATTE

Avocats.

120, rue St-Pierre, Qué.

Téléphones: 6782-6783

Architecte

HEL. LABERGE

A. A. P. Q.

Architecte-Evaluateur

Édifice Banque Can. de

Commerce.

St-Jean et d'Auteuil.

Tél: 4145. Bureau.

6283-w. Résidence.

QUEBEC

Avocat

PAUL DROUIN

L. L. C. R.

Édifice Québec Railway.

229, rue St-Joseph. Tél.

466. Rés. 415. St-Jean.

Tél. 6272-W.

Architectes-Evaluateurs

RAYMOND & DIONNE

Architectes-Evaluateurs

A. A. P. Q.

819 St-Paul.

Tél. 7147-w.

QUEBEC

Avocat

Gérard LACROIX

B. A. — L. L. L.

Thérault, Blenvenne et

Lacroix.

51 rue St-Pierre.

Tél: 541. Rés. 4106-J

Avocat

Louis-Philippe PICARD

B. L. — L. L. L.

111 Côte de la Montagne

Tél: 8357.

Tél: 5772.

Assurances feu, vie,

marine, responsabilité,

automobiles, etc.

Avocats

DORION & BEAULIEU

Immeuble Québec

Railway

Tél: 1902—1903

Résidences:

C. N. Dorion, 3402-4.

M.-L. Beaulieu 5339-w.

Assurances

PRATTE & CÔTE

120, rue St-Pierre, Qué.

Tél: 5772.

Assurances feu, vie,

marine, responsabilité,

automobiles, etc.

Audition et Comptabilité

GEO. MASSON

L. S. C. M.

Expert Comptable.

Formation de

compagnies.

Édifice Québec Railway.

Tél: 2441.

Résidence 4930-J.

Marchand de fourrures

ULDERIC BEDARD

Destinataire de patrons

415, rue

MANUFACTURIER

FOURRURES

Réparations de fourrures

tailles et ordres

Tél: 7500-w.

341 rue Richelieu, QUEBEC

Médecin

J. A. TOUSIGNANT

SPECIALISTES

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.

Heures de Consultations

10 à 12 heures A. M.

2 à 4 heures P. M.

7 à 8 heures P. M.

215 rue St-Jean, Québec.

Tél: 3175.

Médecin

Dr Art. FAFARD

Ex-élève du Post. Grad.

de New-York. Spéciali-

ste de l'Hôtel-Dieu de

Lévis. Yeux, oreilles,

nez et gorge.

15 rue Guenet, L.-

vis. Tél: 107.

Médecin

Dr Albert JINCHEREAU

Spécialiste

YEUX, NEZ, GORGE ET

OREILLES

Consultations

10 heures à 5 heures le soir

et rue de l'Église,

Québec.

L'ENQUÊTE MURDOCK

LE COMITÉ PRÉPARE UN RAP-
PORT POUR LES COMMUNES

Ottawa, 9. — Le comité des pri-
vilèges et élections a terminé l'an-
dation des témoins dans l'enquête
Murdoch et a réuni à jeudi pour
préparer un rapport pour les Com-
munes. M. Gordon, vice-président
de la Chambre a déclaré avoir don-
né des renseignements au ministre
du travail le 9 août 1923 sur la
Home Bank à l'effet que cette in-
stitution n'était pas solide. Dans le
temps il ne savait pas que Mur-
dock était un dépositaire de cette
banque. Il ne l'a su que plus tard
par les journaux. M. Gordon dit
qu'il tenait ses renseignements
d'hommes d'affaires, d'avocats,
de gérants de banques, M. Daly lui-
même lui dit un jour que les affai-
res étaient difficiles pour les pe-
tites maisons et il en conclut que ce-
ci s'appliquait à la Home Bank. M.
Gordon déclare qu'il avait la con-
science morale qu'il avait la con-
science morale que la Home Bank
s'en alla à la banqueroute. Il re-
grette que le gouvernement n'ait
pas imposé l'année dernière l'ins-
pection fédérale des banques.

Tenez votre âme en état de dé-
cider toujours qu'il y ait un Dieu, et
vous n'en douterez jamais.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

—Vous ne m'achèverez point hier,
dit Gonzague en homme qui veut se-
couer de pénibles pensées, l'histoire de
ce gentilhomme qui voulait s'introduire
dans votre maison...

—Ah! rusé matois! s'écria Verron,
vous essayez de me distraire mais je
suis comme César, qui disait cinq lettres
à la fois. Vous savez qu'il jouait au
échecs?... Eh bien, le gentilhomme
eut une demi-douzaine de coups d'épée
là-bas, dans le fossé. Pareille aventure
à eu lieu plus d'une fois; aussi la mé-
sance n'a jamais trouvé à mordre sur la
conduite de Mesdames de Caylus.

—Et ce que vous faisiez alors en que-
lité de mari, monsieur le marquis, de-
manda négligemment Gonzague, le le-
vra-vous comme père?

—Parfaitement, reprit le bonhomme,
je ne connais pas d'autre façon de garder
les filles d'Eve... "Schah moto",
monsieur le prince! comme disent les
Persans. Vous êtes encore battu.

Il s'étendit dans son fauteuil.

—De ces deux mots "schah moto",
continua-t-il en s'arrangeant pour dor-
mir sa sieste, qui signifient le roi et
mort, nous avons fait "échec et mat".
suivant Ménage et suivant Frère Quin-
si, femmes, croyez-moi de bonnes tri-
pières autour de bonnes murailles, voilà
le plus clair de la vertu!

(A suivre)

—Vous savez ce que vous
avez à faire de vos vingt
ans? car, en ce moment
vous les employez un-
iquement pour la gloire
Dieu l'honneur de l'Égli-
se et le bien du pays?

C'est le 25 juin 1904, que S. G.
Mgr Paul Bruchési prononçait ces
paroles significatives, au premier
congrès général de l'A. C. J. C. El-
les venaient après le discours de
notre premier président; elles ou-
vraient la belle initiative qu'avait
prise l'année précédente M. Joseph
Vasallo, de réunir, pour un mé-
mo idéal, la jeunesse canadienne-
française.

C'était une initiative, en effet,
que cette pensée patriotique d'as-
sociation conçue par notre pré-
sident d'alors. Ils n'étaient pas nom-
breux, au commencement du siècle,
ceux qui se souciaient de faire va-
loir pleinement le mot d'ordre fon-
damental de notre patriotisme, l'élément
premier, le plus spontané, et le
plus naturel. Ce n'étaient pas tous
les jeunes gens qui se donnaient le
mot d'ordre de l'amour de la race
canadienne-française, cet amour
qui sert de base à tous nos senti-
ments intérieurs de fierté nationa-
le. Aussi, comme s'ils eussent
crus qu'il en fut toujours ainsi,
les fondateurs de l'A. C. J. C. fa-
rent les promoteurs d'une idée lou-
voile et méprisèrent le sarcasme du
poète.

"Donnez-moi vos vingt ans, si
vous n'en faites rien".

Leur vingt ans, ils surent les em-
ployer, ils ne les donnèrent à per-
sonne, mais les consacraient à l'as-
sion des hommes. Lorsque tant d'au-
tres ne songaient qu'à l'utopie de
réaliser une union sur le terrain
politique, à résoudre par des votes
les problèmes réels, nombreux qui
se présentaient à eux, à décider
dans les arènes parlementaires les
destinées de la race canadienne-
française, nos premiers membres
s'appliquèrent à atteindre d'abord
l'intelligence et le cœur du peu-
ple. Ils s'efforcèrent de la vie
sociale. C'est pourquoi ils fon-
dèrent notre association sur cette
conviction. Pour être des patriotes
pratiques, ils devaient être sincère-
ment sociaux.

Et ils fondèrent une association
catholique, catholique parce que
patriotique, parce que sociale, par-
ce que dévouée aux intérêts cana-
diens-français. Ce sont les termes
mêmes de notre premier président.

Et la soumission absolue à l'auto-
rité et à la direction de l'Église fut
le premier principe de l'Association;
il la faisait catholique, il en dénotait
le caractère, il l'appropriait
à notre jeunesse et répondait
aux besoins particuliers de notre
pays; il en faisait une œuvre de
préservation et de réaction énergi-
que contre tous les dangers doctri-
naires et matériels du siècle pré-
sent.

L'A. C. J. C. avait donc pour
but d'opérer le groupement des
jeunes et de les préparer à une
vie de dévouement pour le bien de
la religion et de la patrie. Quelle
ambition noble et belle! C'était
quelle idée généreuse et combien
elle avait été douce au cœur de St.
Grandeur Mgr Bruchési. C'est lui-
même qui le disait: Il entrevoyait
l'influence de cette petite phalange
autour d'elle, les beaux exemples
qu'elle donnerait, le bien qui s'o-
pérerait grâce à elle parmi les di-

—Vous ne m'achèverez point hier,
dit Gonzague en homme qui veut se-
couer de pénibles pensées, l'histoire de
ce gentilhomme qui voulait s'introduire
dans votre maison...

—Ah! rusé matois! s'écria Verron,
vous essayez de me distraire mais je
suis comme César, qui disait cinq lettres
à la fois. Vous savez qu'il jouait au
échecs?... Eh bien, le gentilhomme
eut une demi-douzaine de coups d'épée
là-bas, dans le fossé. Pareille aventure
à eu lieu plus d'une fois; aussi la mé-
sance n'a jamais trouvé à mordre sur la
conduite de Mesdames de Caylus.

—Et ce que vous faisiez alors en que-
lité de mari, monsieur le marquis, de-
manda négligemment Gonzague, le le-
vra-vous comme père?

—Parfaitement, reprit le bonhomme,
je ne connais pas d'autre façon de garder
les filles d'Eve... "Schah moto",
monsieur le prince! comme disent les
Persans. Vous êtes encore battu.

Il s'étendit dans son fauteuil.

—De ces deux mots "schah moto",
continua-t-il en s'arrangeant pour dor-
mir sa sieste, qui signifient le roi et
mort, nous avons fait "échec et mat".
suivant Ménage et suivant Frère Quin-
si, femmes, croyez-moi de bonnes tri-
pières autour de bonnes murailles, voilà
le plus clair de la vertu!

(A suivre)

—Vous savez ce que vous
avez à faire de vos vingt
ans? car, en ce moment
vous les employez un-
iquement pour la gloire
Dieu l'honneur de l'Égli-
se et le bien du pays?

C'est le 25 juin 1904, que S. G.
Mgr Paul Bruchési prononçait ces
paroles significatives, au premier
congrès général de l'A. C. J. C. El-
les venaient après le discours de
notre premier président; elles ou-
vraient la belle initiative qu'avait
prise l'année précédente M. Joseph
Vasallo, de réunir, pour un mé-
mo idéal, la jeunesse canadienne-
française.

C'était une initiative, en effet,
que cette pensée patriotique d'as-
sociation conçue par notre pré-
sident d'alors. Ils n'étaient pas nom-
breux, au commencement du

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'œuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. BÉGIN.

Les chrétiens qui se laissent aller au courant des plaisirs mondains sont de pauvres créatures qui vont se précipiter et s'amuser du côté des loupes : tôt ou tard, ils seront dévorés.

Mgr DE SÉGUI.

Sachons comprendre

Le mercredi, 11 juin 1924

Chicago est aujourd'hui pour nous une ville vedette. Ce n'est pas que son nom soit prononcé toujours avec beaucoup d'admiration, mais il est sur toutes les lèvres. Tous les journaux nous en-tretiennent, en effet, du "crime de Chicago". C'est l'histoire de deux jeunes millionnaires qui se sont promis un beau matin de commettre un meurtre. Ils observèrent sur la place publique le va et vient de la population, et choisirent dans la personne d'un autre fils de millionnaire le jeune homme qui, dans leur opinion, ferait la victime idéale de leur crime.

C'est le meurtre prémédité, préparé froidement et voulu de même pour obtenir la seule jouissance d'enlever la vie à un semblable. C'est le crime de Chicago.

Mais il y a aussi le vol de Chicago. Plusieurs villes américaines en sont les victimes et le Canada en est le principal fléau. Chicago s'empare avec un sans-gêne tout américain d'un volume considérable d'eau de nos grands lacs. Chicago est appelé au lois de l'honneur, mais cette ville s'obstine. Rien ne l'arrête et elle va même en instances répétées jusqu'à Washington demander la ratification de son détournement.

Le gouvernement canadien, devant tant d'audace en est resté un moment tout choqué, et c'est à peine s'il a fait entendre des protestations. Le peuple canadien croyait que Chicago exagérât vraiment, mais agissant tout de même en vertu d'un traité quelconque signé entre les deux pays. Ce traité aurait permis à la ville américaine de prendre un volume de 4,600 pieds cubes d'eau à la seconde pour fins sanitaires.

Il paraît maintenant qu'il n'y a même jamais eu de contrat à ce sujet entre le Canada et les Etats-Unis. C'est M. Stewart qui le déclarait l'autre jour en plein Parlement. C'est le ministre de la guerre américain qui accorda les 4,600 pieds cubes d'eau par seconde à Chicago, à même un lac appartenant aux deux pays, sans consulter le Canada. Notre pays a maintes fois protesté, mais en vain. Il vient de le faire une fois encore d'une manière beaucoup plus sérieuse.

Le procédé employé pour s'emparer des eaux de nos grands lacs n'a rien de bien recommandable. Mis en œuvre à l'égard d'un voisin puissant n'était capable de provoquer de sérieux conflits. Nos voisins n'avaient rien à redouter de ce côté et ils ont su en tirer parti.

Si nous voulons être sages nous en retirerons, sinon la reconnaissance de nos droits de propriété, du moins de salutaires leçons. Et la plus claire devrait nous apprendre à ne pas nous fier indéfiniment à un plus fort que nous pour la protection de nos intérêts. Gouverner c'est prévoir; et prévoir, pour nous, quand les Américains nous font des propositions, c'est de ne pas nous exposer à nous faire ravier ce qui nous appartient.

La leçon de Chicago semble cependant, à l'heure même où elle nous est éloquentement donnée, nous passer haut par dessus la tête. Nous aurions toutes les raisons au monde pour ne pas nous embarquer dans la galère de la canalisation du Saint-Laurent, et cependant nous y montons sans arrière-pensée. Il est de toute évidence que nos finances nationales ne sont pas en état de permettre semblable entreprise; tout le monde sait chez nous que le pays qui borde le Saint-Laurent est susceptible de grands développements industriels et que pour ces développements puissent se faire, il faut de la force motrice. Il est aussi facile de prévoir qu'il deviendrait impossible de faire rentrer notre houille blanche une fois que nous aurons permis son exportation aux Etats-Unis. Cette houille provoquera la construction de nouvelles usines pour nous permettre d'en ouvrir chez nous.

Si nous insistons alors pour reprendre l'énergie développée par nos cours d'eau, il faut prévoir que l'on cherchera mille moyens de nous en empêcher, et que si, pour y réussir, il n'y a pas d'autre chose que l'annexion, eh bien ! on annexera. Il est plus facile de refuser immédiatement de considérer un projet qui ne nous est pas avantageux que d'en paralyser les progrès une fois qu'il est en marche. Le jour où les comités de techniciens auront décidé que le projet de canalisation est réalisable, il sera réalisé, si les Etats-Unis ont intérêt à ce qu'il le soit. S'il se réalise, ce sera à l'avantage du voisin.

Rappelons-nous les territoires déjà perdus, regardons ce qui se passe à Chicago et, si nous voulons comprendre la leçon des événements, nous couperons court à tout marché qui nous entraînerait inévitablement un jour à une autre perte.

Thomas POULIN

EN PASSANT

Mirage

Notre ami, M. Fulgence Charpentier, a commencé à publier dans "Le Droit" une série d'articles sur le mirage américain. Dans les deux premiers il parle particulièrement de Detroit, ville de fondation française, où il se trouve une population d'origine française d'environ 75,000, mais presque plus de Canadiens-français.

M. Charpentier, après recherches sur le nombre des pertes subies l'an dernier par l'émigration, en fait la conclusion que ce n'est pas 100,000, mais bien 200,816 âmes que le Canada a données à nos voisins américains l'an dernier. C'est dire qu'au chiffre de l'immigration nous avons un déficit.

Partis

"Pour les douze mois qui se sont terminés à la fin de notre année fiscale" dit le confrère, "le 31 mars 1924, le chiffre de ceux qui nous ont quittés a été de 200,816. Ceux-là ont versé leur taxe capitale de \$8, et ont affirmé aux agents d'immigration leur intention de demeurer dans leur pays d'adoption. Combien d'autres n'ont jamais passé par les fourches caudines de la loi et sont entrés aux 'Etats' sans déclaration au bureau d'immigration du gouvernement? Nous pourrions en ajouter un bon tiers, sans doute, et sur ce nombre de multiples Canadiens français qui, par timidité ou par négligence, ont négligé chez le voisin sans espoir de retour. Il est impossible de délimiter exactement le nombre de nos compatriotes qui ont abandonné la terre ancestrale pour aller s'embarquer dans quelque flûte américaine, ou qui ont laissé leur emploi

dans les villes pour se diriger vers les colonies entrepreneuriales des grands centres des Etats-Unis qui sucent, comme des énergies et nous délaissent, pantalons, entre les mains des immigrants anglais que notre gouvernement importe à \$3,000 l'unité des bas-fonds de la métropole."

D'où viennent ils ?

Nous sommes souvent portés à croire que tous ceux des nôtres qui émigrent s'en vont dans la Nouvelle-Angleterre. Cependant, il en part pour tous les Etats de l'Amérique. La population de descendance française de Detroit se répartit comme suit, d'après M. Charpentier qui arrive d'un voyage d'études dans cette ville:

"Environ 40,000 appartiennent aux premières familles, aux fondateurs de cet établissement. Les 33,000 autres sont arrivés durant les quatre dernières années. Ils viennent de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, de Hull, de St-Jérôme et d'Ottawa. Rares sont les régions de la province de Québec qui ne soient pas représentées. Tous sont accourus à la recherche d'un bonheur qui s'est enfui à leur arrivée ou qui leur réchappe, sous le trompeuse apparence, des déceptions encore plus fatales."

Survie

Y a-t-il pour ces compatriotes des chances de survie religieuse et nationale? M. Charpentier ne les voit pas grandes. Ses chances, comme on peut le constater par le passage suivant de son deuxième article: "L'assimilation est tout de quel-

ECHOS DES MISSIONS



Allez, vous aussi, dans ma vigne.

AU BASUTOLAND

QUELQUES EXTRAITS D'UNE LETTRE DU R. P. O. CHEVRIER O. M. I. MISSIONNAIRE CANADIEN AU BASUTOLAND, AFRIQUE DU SUD.

Un café qui vous arrive du haut des montagnes, et pour cause. Vous rappelez peut-être, pour l'avoir lu quelque part, qu'à la fin de 1844, Saint-François Xavier, après avoir pris contact depuis deux ans avec l'Inde paléenne, adressait à ses confrères de la Compagnie de Jésus une longue épître. Après le récit de ses travaux il leur dit: "Je de fois l'année me prend de revoir la bas, dans cette Université de Paris, et là, en pleine Sorbonne, à grands cris, comme hors de sens, de crier à tous ceux qui gardent la science pour eux: combien d'âmes se perdent et manquent leur ciel par leur négligence à eux. J'ai pris la résolution d'écrire à cette Université, du moins à nos anciens maîtres pour leur faire connaître qu'il y a ici des millions d'âmes qui se feraient chrétiens si les ouvriers ne manquaient point."

C'est presque consommé par le même feu et dévoré par ces flammes qui embrasent cet admirable apôtre des Indes que je viens à mon tour, non pas tant pour vous raconter ce que j'ai fait, puisque je ne suis qu'un imberbe sans aucun mérite, mais pour vous crier comme Xavier nos besoins extrêmes de missionnaires, la perte énorme de milliers d'âmes, si au Canada on ne prend point la ferme résolution de voler aux quatre coins du monde en bataillons pressés, afin de venir nous aider aux tranchées du front, où l'ennemi agit dans la mêlée, où les âmes tombent, tombent, tombent comme les feuilles à l'automne, dans les ténèbres de l'enfer.

Il faut être en pays de mission pour apprécier à sa juste valeur l'espérance que promet notre Province de Québec et ce que l'on est en droit d'attendre de sa jeunesse étudiante, puisqu'il y a déjà longtemps, comme l'écrivait dernièrement son Eminence le Cardinal Billot, que la renommée de cette jeune nation se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.

Et que pouvons-nous attendre dorénavant de cette pauvre France qui peut à peine se relever elle-même? L'Allemagne rencontre souvent, surtout chez nous, des obstacles insurmontables. On ne peut pas dire que l'Angleterre et l'Irlande ne nous aident guère. Oh! est-ce que je ne pourrais pas écrire à mon tour ce qu'écrivait le grand apôtre des Indes: "Que d'âmes se perdent par votre faute à vous, chers jeunes amis du Canada". Regardez donc la bas de l'autre côté de l'Océan. Ne voyez-vous pas cette abondante moisson dont les blés se couchent sous les vents impétueux des fausses inspirations. Comment cette fauchée des âmes qui tombent dans l'éternité malheureuse n'ébranle point les ardeurs de votre âme de vingt-ans. Oh! si ce blé que si bien plutôt une invite cha-

leuronne pour les missions étrangères pouvait irriter votre belle fierté et que votre vengeance contre moi vous transporterait jusqu'aux limites du monde, combien je me féliciterais de vous recevoir ici, sous les tropiques, afin de vous aider à travailler à la conversion de ces peuples du continent africain, qui ne demandent qu'à boire au calice de la vérité.

Venez jeunes gens au cœur généreux. Mais quiderez-vous pas assurés et vous conduirez jusqu'au sommet de nos montagnes. Pensez donc. Rien qu'au Basutoland, "La Suisse de l'Afrique-Sud" par ses montagnes escarpées et ses vallées pittoresques, contrée à la superficie de votre Nouvelle-Ecosse, plus de 400,000 âmes qui meurent dans l'hérésie et le paganisme parce que nous manquons de missionnaires. Une vingtaine de prêtres, quelques religieux, quatre frères convers qui sont déjà très vieux, pour un peuple de 500,000 âmes dont 45,000 sont catholiques. Quelques-uns de nos pères ont jusqu'à quinze et trente missions à desservir parfois et à travers quel pays, où montagnes abruptes et ravins précipités vous arrêteraient partout, vous menaçant de vous laisser choir au fond des ravins les plus affreux!

Quand à moi, je devrais me multiplier par dix afin d'aider à organiser à la fois le jûniorat, scolasticat et noviciat pour nos indigènes. Il me faudrait enseigner le latin, l'histoire, la Philosophie, l'Écriture Sainte, le Droit canonique et la théologie à personne ne vient à l'esprit. Il me faut aussi aider à l'organisation scolaire de tout le Basutoland, trouver les fonds nécessaires pour l'impression d'un journal en langue indigène, pour nos écoles, notre séminaire et université. On ne peut pas tout faire à la fois, et il est agréable de se dévouer quand le peuple que vous aimez, vous montre sa reconnaissance et une profonde sympathie.

Oh! si nous recevions de notre cher Canada toute une pléiade de vrais apôtres, l'Eglise avancerait ici à pas de géant, puisqu'elle ne rencontre sur son chemin aucun obstacle. Le Protestantisme a perdu son prestige malgré toutes ses singeries pour nous ravir notre patrie; nous avons la sympathie du peuple qui nous réclame partout; le roi est un grand chrétien et le protectorat anglais nous est favorable. Et que dire maintenant des vieux missionnaires du Basutoland qui ploient sous le fardeau attendant avec espérance du renfort de cette jeune Amérique dont on vante le bel orgueil de vouloir réaliser et continuer de par le monde ce que la Vieille France a produit de sève pour l'Eglise et pour l'Évangile.

Heureusement qu'il existe une bonne Providence pour ses missionnaires. Nous vivons d'espérance et nous pourrions de l'avant comme par le passé les œuvres de Dieu et de la Sainte Église.

VERS GRAVELBOURG

APPEL AUX COLONS

Gravelbourg est un centre magnifique de colonisation, une belle et florissante paroisse canadienne française, fondée il y a environ 17 ans, et compte déjà une population approximative de 2,000 âmes. Située dans les plaines fertiles du sud de la Saskatchewan, la province agricole la plus prospère de l'Ouest Canadien, cette localité grandit rapidement et se développe constamment vers la pousse du progrès. Un brillant avenir preside à son expansion; des années de croissance prospère lui sont réservées par la Providence. Avec l'appui de ses institutions religieuses, patriotiques, éducatives, commerciales et économiques, Gravelbourg offre de multiples et précieux avantages à sa population actuelle, et pourrait devenir la terre promise des colons de langue française qui auraient l'heureuse inspiration de venir établir domicile sur ses fermes productives.

Au point de vue religieux, une vaste église paroissiale, imposante et artistique, desservie par des prêtres de notre langue, est à la disposition des fidèles pour les offices du culte et la célébration des fêtes nationales. Gravelbourg a fait par son surintendant et trois assistants, tous intelligents parfaits. C'est une situation intolérable, déclare l'"Évangéline". Qui pourrait le nier?

Recevant ses ministres du cabinet François Marsal, quand ils vinrent lui rendre compte officielle-ment, M. Millerand les a remerciés du fond du cœur. "Vos préférences, votre abnégation, leur a-t-il dit, a servi moins encore à appuyer le Président qu'à sauvegarder la Constitution, contre une attaque menaçant notre régime politique lui-même."

—Recevant ses ministres du cabinet François Marsal, quand ils vinrent lui rendre compte officielle-ment, M. Millerand les a remerciés du fond du cœur. "Vos préférences, votre abnégation, leur a-t-il dit, a servi moins encore à appuyer le Président qu'à sauvegarder la Constitution, contre une attaque menaçant notre régime politique lui-même."

CHEZ LES AUTRES

LE RESPECT DU DIMANCHE

Le "Courrier" de St-Hyacinthe publie l'article suivant, qui montre une fois de plus jusqu'où en est rendu le mal du travail du dimanche:

Le jeudi, 29 mai, jour de l'Ascension, on a vu à Saint-Hyacinthe ce spectacle peu édifiant d'une manufacture en activité. Les ouvriers travaillaient comme d'habitude, tant qu'ils eurent de l'ouvrage, pendant que la grande majorité des citoyens, honorant une fête d'obligation religieuse, satisfaisaient la journée par l'assistance à la messe, aux vêpres, jouissaient honnêtement d'un repos légitime.

Remarquons que cette violation du dimanche se produit, chez nous, au moment même où, dans toute la province, un mouvement de réaction tend à faire abolir partout le travail du dimanche et, logiquement, des fêtes religieuses. Dans une ville aussi profondément catholique que Saint-Hyacinthe, où l'élément catholique ne compte, comme on sait, que pour un sixième, on a pu, à peu près, de la population totale, toute violation du repos dominical est une insulte flagrante à notre religion.

Il est parfois des cas où le travail du dimanche, en raison de circonstances particulières, peut être toléré. Mais nous nous refusons à croire que la succursale locale de la Cie Ames-Holden-McCreedy, qui, assez souvent, n'est pas en mesure de fournir de l'ouvrage à ses ouvriers tous les jours de semaine, puisse être justifiée d'avoir fait travailler ses hommes le jour de l'Ascension.

Ce n'est pas la première fois que des dérogements de ce genre se produisent à Saint-Hyacinthe. Et il n'y a pas que la Cie Ames-Holden, à qui on ait pu, dans le passé, jeter la pierre. Mais un fait patent, c'est que, toujours, ce sont les industries anglo-saxonnes de la localité qui violent ouvertement le respect dû au dimanche et aux fêtes religieuses. Le gain peut être une excuse, mais n'a rien d'un motif adéquat, pour cette bonne raison que ces mêmes industries qui font fi du repos dominical, manquent assez rarement de chômer à la fête du roi d'Angleterre, de la reine, ainsi qu'à tous les Empire Days exousables et inexcusables.

Un autre plus à signaler, dans le même ordre d'idées, et sans sortir de Saint-Hyacinthe, c'est le peu de

respect, pour la sainteté du dimanche catholique, des monteurs de spectacles. L'unique théâtre de Saint-Hyacinthe est ouvert indistinctement chaque jour, dimanches, fêtes religieuses et fêtes civiles compris, et ce, malgré la défense expresse de l'Ordinaire.

Le repos dominical est chose commandée par Dieu, exigée par la loi civile et le bon sens. Dieu, après avoir créé le monde, s'est reposé le septième jour. Considérés lit-on dans les livres saints, que j'ai établi parmi vous mon sabbat; c'est pourquoi, le vous donne au sixième jour du pain pour deux jours; le septième jour, que chacun demeure en son lieu, que nul ne sorte. Non seulement Dieu nous a donné l'exemple, mais il a tenu à fixer lui-même le mode du repos dominical.

Au point de vue humain, le plus élémentaire bon sens prescrit le repos un jour sur sept. L'organisme de l'homme est délicat, il faut des freins à son activité, sinon on l'expose à une neurie prématurée. L'homme fatigué ne peut donner le même effort au travail que celui-là qui a refait ses forces. Les observations des techniciens, en sus, prouvent surabondamment que l'ouvrier travaillant normalement, six jours sur sept, donne un rendement supérieur à celui qui ne se repose pas, étant plus maître de soi et contrôlant mieux son système nerveux, offrant moins de prise aux accidents, à cause précisément de son plus grand sang-froid et de la prudence dont il ne se départit point.

Dans le domaine civil, le repos dominical est aussi prescrit. Mais la loi n'est pas observée, l'Etat tolère les individus s'autorisant des moindres prétextes pour violer le jour du Seigneur.

C'est donc faire injure au bon sens, à la loi civile et à l'enseignement divin que de travailler le dimanche et les jours fériés. La chose n'est admissible nulle part, encore moins dans la province de Québec qu'ailleurs au pays. Et de tous les centres québécois, c'est peut-être à Saint-Hyacinthe que le travail du dimanche est le moins tolérable.

C'est pourquoi nous protestons hautement, et publiquement, contre le geste à Saint-Hyacinthe, le jour de l'Ascension, de l'industrie nommée plus haut.

Harry BERNARD.

EN FRANCE

(Suite de la première page).

Le vote du sénat sur la question d'une interpellation de M. Chéron au sujet de la crise présidentielle fut de 154 voix contre 144 contre M. Millerand également.

La décision prise par M. Millerand, à la suite de ce vote défavorable, l'a mise la majorité de gauche dans une position assez embarrassante avec deux candidats en vue à la présidence de la République, M. Gaston Doumergue, président du sénat et M. Paul-Boncour, président de la Chambre. Leur nomination à la présidence dépendra de la majorité qui se prononcera pour l'un ou l'autre au cours de la séance du mardi 11 juin.

La majorité de gauche à la Chambre, avec ses 329 voix, est plus forte que le sénat tout entier qui ne compte que 314 membres, ce qui assure pratiquement la victoire à M. Paul-Boncour au caucus, ainsi que son élection.

Mais des précédents favorisent le président du sénat, qui se trouve être le deuxième officier de l'Etat et, d'autre part, c'est lui qui doit être promu au poste de président de la République.

M. Doumergue, cependant, est célibataire et la tradition veut qu'il y ait une présidente à l'Élysée. D'autres raisons sont avancées en faveur de M. Paul-Boncour, l'opinion générale est qu'il sera nommé président de la République, à moins d'un deadlock entre les forces de la gauche aux deux chambres, ce qui permettrait à un citoyen d'en dehors, comme l'ancien premier ministre Barthou, qui est actuellement président de la commission des Réparations, de se faufiler.

Il est possible qu'avant longtemps M. Millerand jouera un rôle politique important, probablement à la Chambre comme chef de la minorité. On projette en effet de lui offrir un siège vacant du département de Meurthe-et-Moselle, région de Nancy. Un des députés de cette région donnerait sa démission afin d'amener une élection partielle.

Dans un tel cas M. Millerand sera certainement élu, car la ruse région du nord-est, dont se réclame M. Paul-Boncour, est fortement favorable au bloc national. Il se peut bien toutefois que M. Millerand préfère retourner à la pratique du droit dans laquelle il avait brillé avant la guerre.

Le nouveau ministre François-Marsal va rester au pouvoir temporairement malgré l'opposition de la gauche révélée par le vote d'hier. Le premier ministre et ses collègues sont allés rendre chez M. Millerand pour lui faire connaître le résultat du vote au parlement. En remerciant le cabinet, le président a déclaré: "Mes chers amis, permettez-

L'INFORMATION

Le mercredi, 11 juin 1924

"Le Seigneur Jésus règne dans la société civile, lorsque, rendant à Dieu les honneurs souverains, nous cherchons en lui l'origine et les droits de l'autorité et qu'alors le 'gouvernement garde une règle et que l'obéissance y trouve une loi'. L'obligation, la dignité. Dans une telle société, l'Eglise possède le 'rang que son auteur lui a donné, de société parfaite, maîtresse et conductrice des autres; elle n'affecte pas leur puissance qu'elle reconnaît légitime, comme la sienne, chacune dans son ordre, elle l'accroît, au contraire, opportuniste, comme la grâce, la nature. Par elle, en effet, ces sociétés admettent efficacement l'homme à atteindre sa fin suprême qui est la 'béatitude éternelle, et elles lui procurent plus sûrement le bonheur que l'homme seul pourrait le lui procurer par ses propres efforts'." — S. P. E. XI, Encycl. Ubi arcano Dei.

LE CONGRES

Suite de la première page. Soumis devant le comité un programme contenant les vues des publicistes insurés. Ce document dit que le principal problème consiste à trouver le moyen de sauver le gouvernement et le pays de la griffe du monopole privé. Il parle aussi d'un nettoyage dans l'administration à Washington et propose la réforme des lois se rapportant aux chemins de fer, aux banques et à l'agriculture. L'établissement des chemins de fer et des pouvoirs d'eau est recommandé dans ce programme qui condamne le plan d'impôt Mellon et demande au congrès de promouvoir et de protéger l'organisation coopérative agricole.

M. Greagier du Texas, qui a déclaré la guerre au Ku Klux Klan a soumis ce programme. Ce parti s'engage, ainsi que ses candidats à défendre solidement le principe de l'administration du pays par le procédé régulier de la loi, et à combattre les sociétés franches ou secrètes qui tentent de prendre la loi dans leurs propres mains. Si ses candidats sont élus, ce parti proposera aucune organisation basée sur un préjugé ou une différence contre aucun citoyen pour des raisons de race, de couleur et de croyance.

M. Henry-W. Taft, de New-York frère du juge en chef des Etats-Unis, a déclaré au comité que l'approbation de la cour de justice mondiale devait faire partie du programme. Harding-Hughes-Coolidge. Un autre délégué, le professeur Irving Fisher, de Yale, a aussi recommandé la participation des Etats-Unis à la cour de justice mondiale.

M. Lewis-H. Smith, de Californie a annoncé qu'il présenterait un programme dans le sens suivant: "Contrôle des eaux du Mississippi et du Colorado, amélioration des routes fluviales, la loi des Grands Lacs jusqu'à la golfe du Mexique, développement du pouvoir hydraulique et canalisation du St-Laurent."

Le sénateur Osment, vers la fin de l'assemblée, a présenté un appel en faveur de l'indépendance des Philippines.

AUX COMMUNES

(Suite de la première page.) Et sir Henry Drayton dit qu'un grand nombre de manufacturiers protestent contre l'abolition de cette prime. Au nombre des protestataires il y a une organisation libérale. La main d'œuvre souffrira sensiblement de la chose. Cette industrie prospère très peu depuis quelques années. La prime représentait 81 pour cent des profits réalisés. Pour quelle prospère il faut que le gouvernement accorde à cette industrie une prime, autrement elle péricliterait rapidement.

Le Dr MacLaren, conservateur de St-Jean, dit que dans son comté seulement il y a un million et demi de capital anglais engagé dans l'exploitation des puits de pétrole.

M. Bristol, de Toronto, dit que pour alléger le fardeau de la dette il faut augmenter le capital et la population au pays. Il dit que l'impôt est trop élevé au Canada; il est de \$40 pour \$3,000, tandis qu'il n'est que de \$7.50 aux Etats-Unis. Cet impôt tient le capital éloigné du pays, de même que le mouvement que l'on fait en faveur du libre échange. Le tarif Laurier en 1896 était excellent et le gouvernement actuel devrait l'adopter.

M. Faucher, progressiste, s'appuie sur l'appel de Sir Henry Drayton en faveur des producteurs de pétrole. Ces derniers ne donnent rien aux cultivateurs pour les puits qu'ils exploitent sur leurs propriétés.

Le Dr Manion, conservateur demande une prime en faveur du minéral de fer. Il dit que le gouvernement d'Ontario est prêt à payer sa part, mais que le gouvernement fédéral ne veut pas bouger.

M. Robb répond au sujet de la prime sur le pétrole que cette prime a été payée pendant 20 ans et que le gouvernement a amplement fa. Son devoir en faveur de cette industrie.

Enfin le projet est adopté en troisième lecture et l'on passe aux modifications à la loi de l'impôt sur le revenu qui après une courte discussion sont adoptées en troisième lecture.

Aujourd'hui, étude de la taxe de vente et les crédits.

Les Esquimaux d'après un projet de loi présenté hier après midi aux Communes par l'hon Charles Stewart, tombent sous l'administration du suzerain et des affaires indiennes.

MM. Rivet, Gauvreau et Robb-chaud sont, les députés de Québec qui font partie du nouveau comité parlementaire chargé d'étudier les crédits des chemins de fer et de la marine marchande.

A la demande de M. Casgrain le gouvernement déposera la correspondance échangée au sujet de la révision des salaires des postiers.

Courriers de la province

CORS

enlevés avec les doigts



Ne fait pas mal du tout !
Versez quelques gouttes de "Freezone" sur un cor qui vous fait bien souffrir, et à l'instant, toute douleur cesse ! ... Alors, doucement vous l'enlevez avec vos doigts, tout simplement.

ST-VALLÉE

St-Vallée, 6. — M. et Mme Carliette Richard marchand, sont allés à Victoriaville, en voyage d'affaires.

— M. l'abbé Baril, curé de St-Samuel était en visite au presbytère dimanche soir.

— Lundi il y a eu séance du conseil. M. Jos. Babin a été nommé surintendant spécial pour régler et déterminer les travaux à faire à un cours d'eau dans le 100 rang du canton de Bulstrode. Il y a eu aussi à cette séance révision du rôle d'évaluation.

— M. Zéphirin Nault, gérant de l'imprimerie d'Arthabaska, était de passage à St-Vallée mercredi soir dans l'intérêt de la librairie d'Arthabaska.

— M. et Mme Jos. Babin et M. l'abbé Bergeron sont allés à Arthabaska consulter les médecins du dispensaire.

— Mlle Eva Marceau institutrice et A. de Marceau, organiste, de St-Vallée sont allées à St-François Montmagny, assister aux funérailles de M. Lucien Marceau, leur oncle.

— Mme Yve, Rosaire Landry a la douleur d'annoncer à ses parents et amis le décès de son fils dernier-né et décédé à l'âge de 5 semaines.

WARWICK

Warwick, Arthabaska 6. — Les 3 juin dernier ont eu lieu les funérailles de M. Georges Gouin, décédé à l'âge de 81 ans et 9 mois.

Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé Gravel, curé de la paroisse assisté de son vicaire M. Lemaire et M. l'abbé Bourbeau, curé de Tingwick.

L'inhumation eut lieu à Victoriaville où un libre fut chanté par M. l'abbé Lauzière. La croix et chariot par Aimé et Napoléon.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse Clarisse Labonté, dix fils Napoléon, Endrewe Mass, Joseph et Aimé, de Victoriaville Philippe, Manchester, N. H. Désiré et Noé Pont St-Maurice, Comté de Champlain; Évangéliste et Luc Sherbrooke, Zéphirin d'Ontario et Georges, Seattle, Washington, deux filles Mme Damase Demontigny, et Mme Alph. Martel.

A toute la famille nos plus sincères sympathies.

LES ENFANTS PLEURENT POUR LEUR "CASTORIA"

UN SUBSTITUT INOFFENSIF POUR L'HUILE DE CASTOR. — PARAGORIQUE, ET AUTRES SROP CALMANTS. — PAS DE NARCOTIQUES.

Mère! le Castoria de Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans pour soulager les bébés et les enfants de la constipation, flatulences, coliques et diarrhées, faisant aussi disparaître la fièvre qui accompagne ces maux. En régulant l'estomac et les intestins, il

aide à l'assimilation de la nourriture. Sommeil naturel sans opiat. La vraie marque porte la signature de Chas. H. Fletcher.

Chas. H. Fletcher.

Encore une !...



Ces trois honnêtes figures appartiennent à un chapitre du volume de l'abbé E.-V. Laverne, intitulé:

"Sur les Remparts"

On se le procure chez l'auteur 103, rue Ste-Anne ou dans les librairies pour \$1.00.

ST-ULRIC

NOTES D'OR
St-Ulric de Rivière Blanche, Manitoba, 6. — L'église St-Ulric de Rivière Blanche vient d'être témoin d'une belle fête religieuse. M. et Mme Alphonse Paquet, célébrèrent leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et de tous leurs amis de la paroisse. L'église était remplie. La bénédiction nuptiale était donnée par M. le curé Bozell et la messe solennelle fut chantée par le fils des jubilaires à l'aise et donné le sermon de circonstance. Il était assisté par les abbés Roy et Lapointe.

Les paroles éloquentes du prédicateur produisirent une profonde impression et le vaste auditoire pleura quand il termina. Un chœur spécial rendit de très belle musique. Mlle Alice Simard prêtait à l'orgue. Mme Arthur Lapointe chantait l'Ave Maria de Gounod avec obligation sur violon par Octave Côté.

Un banquet magnifique fut servi aux jubilaires à la résidence de M. J.-B. Roy, gendre des jubilaires.

LES ECUREUILS

REMERCIEMENTS POUR SYMPTOMES

Les Ecureuils, Portneuf, 6. — La famille P. Doré de cette paroisse remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de M. Pierre Doré soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets, spirituels et assistance aux funérailles.

La véritable économie

n'est pas dans le prix que vous payez, mais dans ce que vous obtenez pour votre argent.

LA THÉ

"SALADA"

est une valeur sans égale. Essayez-le dès aujourd'hui.

STE-ANASTASIE

DEPART DE M. L'ABBÉ LAPOINTE

Ste-Anastasia, Még. 6. — Lundi, nous avions la douleur de voir partir, pour St-Proper, notre vicaire M. l'abbé O. Lapointe.

Ce bon Monsieur n'a fait pour ainsi dire que passer ici huit mois de temps. Il a su, par l'affabilité de son caractère, son exquise hospitalité, sa parfaite bienveillance, son dévouement au-dessus de tout égoïsme, surtout par sa plume exemplaire, se conquérir la haute estime et la vénération de tous les paroissiens.

STE-EULALIE

REUNION

Ste-Eulalie, Ucolet, 9. — Réunion d'amis chez M. Alexandre Gaudet à l'occasion du départ de Mlle Lucille Gaudet. Étaient présents: Mlle Alphonse Binau, Rose et Annette Hamel, Berthe Guillemette, Brigitte Beaudet, Mlle Anne Aubry, Lucien Héon, Brigitte, Héon, Flora Auger, Annette Lanneville, Hortense Godin, Mlle Ange Letteq, Germaine et Alice Arsenault, Berthe Désilets, Mlle Nault, Gabrielle et Méliane Saint Laurent, Mlle Françoise et Rose-Marie Gaudet recevaient les invités.

Sa Consommation égale Son Coût

Tous les 3 à 5 ans

AVEZ-VOUS jamais réfléchi qu'un système de chauffage consomme tous les trois à cinq ans autant de combustible que son prix d'achat?

Par conséquent, le coût réel du chauffage est le coût du combustible et non le prix d'achat du système de chauffage.

Une vieille fournaise usée revient exorbitamment cher, car elle brûle plus de charbon que quand elle était neuve, et plus également qu'un système de chauffage moderne.

C'est une mauvaise économie que de conserver ces vieilles fournaies. Il vaut mieux les remplacer par un Système de Chauffage Gurney à Eau Chaude et acheter moins de charbon. Votre maison sera plus confortable et mieux chauffée et tout le monde se portera mieux.

Les marchands et les ouvriers expérimentés qui vendent et installent les Systèmes Gurney se feront un plaisir de vous dire à combien reviendra l'installation d'un Système Gurney pour votre maison.

De mon côté, je serai très heureux de vous envoyer nos brochures qui contiennent une foule de renseignements sur le chauffage des maisons. Servez-vous du coupon ci-dessous.

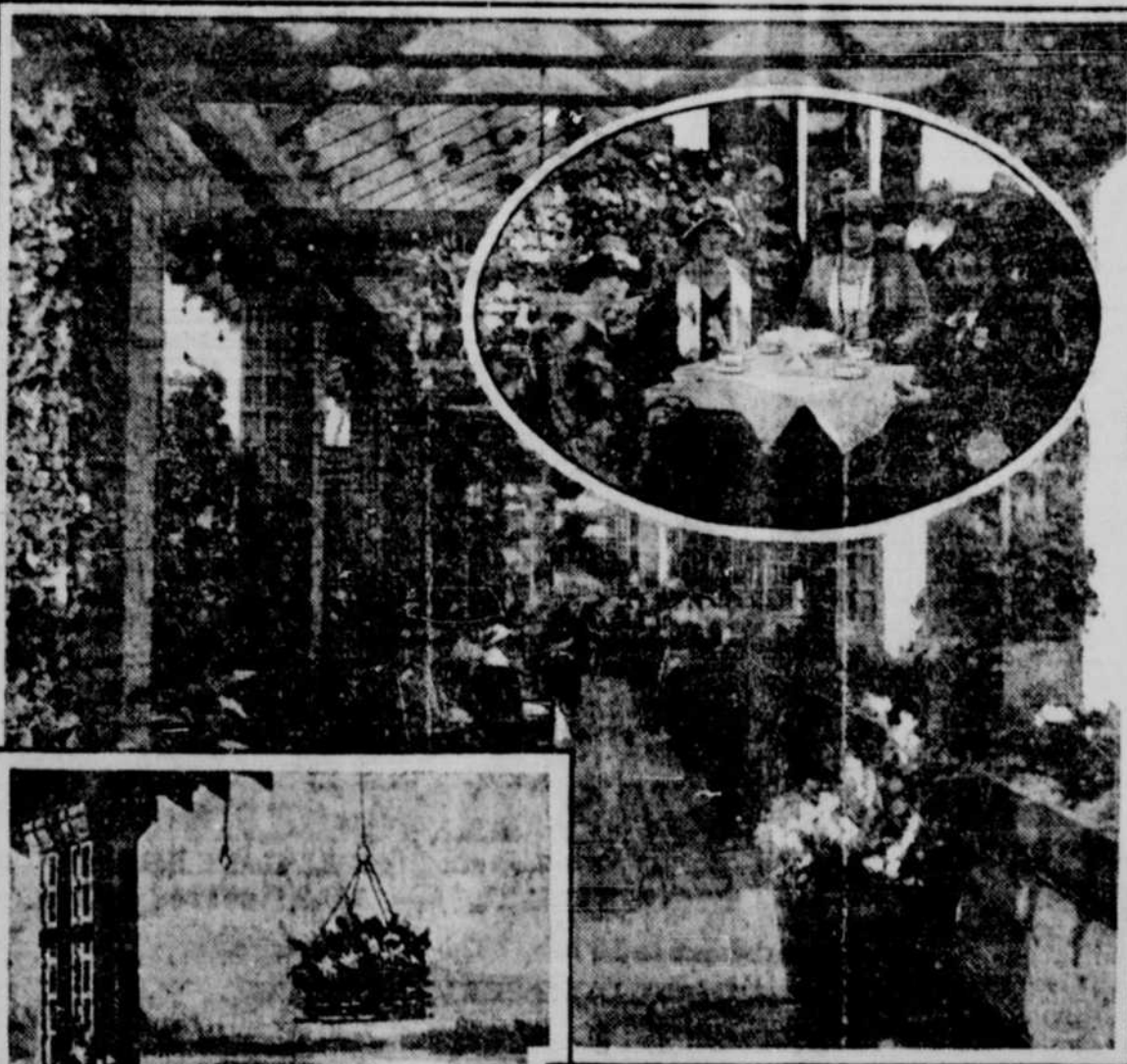
Bien à vous,

Holt Gurney



Gurney Massey Company Ltd., Caser Postal 1140, Montréal, CANADA.	
Envoyez-moi les brochures que j'ai marquées	
CUISINE ET CHAUFFAGE	
Chauffage à Eau	
Chauffage à la Vapeur	
Chauffage à l'Air	
Chaudière	
Boilers à Gaz	
Boilers à Electricité	
Boilers à Pétrole	
Boilers à Charbon	
Boilers à Lignite	
Boilers à Anthracite	
Boilers à Tourbe	
Boilers à Paille	
Boilers à Foin	
Boilers à Sphagnum	
Boilers à Laitier	
Boilers à Sable	
Boilers à Cendre	
Boilers à Paille	
Boilers à Foin	
Boilers à Sphagnum	
Boilers à Laitier	
Boilers à Sable	
Boilers à Cendre	

Le jardin du quatorzième étage de l'hôtel de Vancouver



Quatorze étages au-dessus des rues les plus animées de Vancouver, voilà où le voyageur fatigué trouve un véritable repos. Les brises salines de la mer s'engouffrant dans le détroit de George font incliner les groupes de marionnettes, de cèdres et de catalpas, et se mêlant aux mille parfums des fleurs, donnent un air embaumé et virginal. Au cœur de la ville, au milieu des magasins et des bureaux, on trouve une oasis: c'est le roof-garden de l'hôtel du Pacifique Canadien. Un ascenseur vous enlève rapidement du tumulte et de l'agitation du vestibule et vous dépose dans l'atmosphère tranquille et reposante de cette retraite aérienne. Des parapets de pierre, on aperçoit les rues grouillantes d'automobiles, de tramways et de piétons affairés qui, à cette hauteur, semblent se mouvoir silencieusement. De tous côtés, un panorama comme seule la Co-

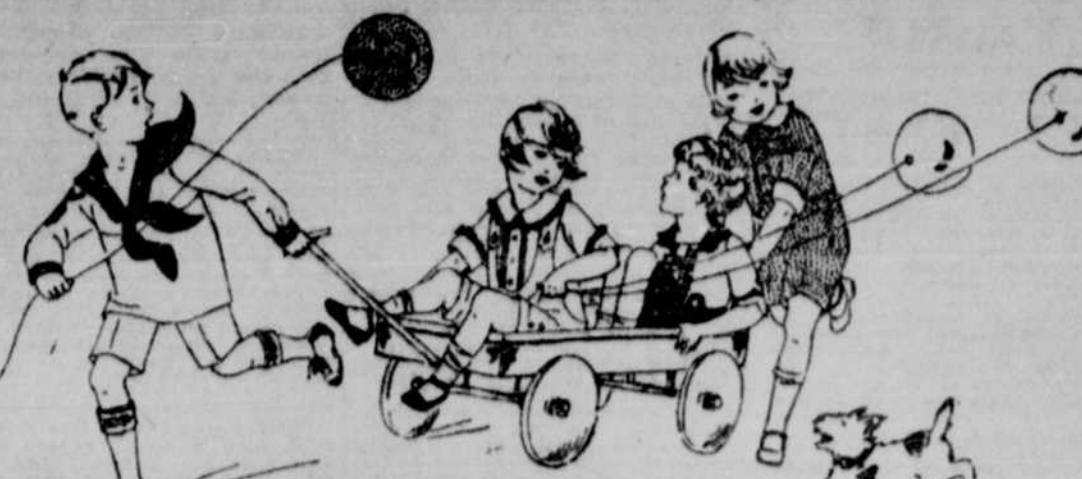
lombie-Anglaise peut en offrir, remplit d'admiration le spectateur, qui ne peut s'empêcher d'être émerveillé à la vue des montagnes teintées de violet et des eaux où se baigne le soleil. Stanley Park, le Bois de Boulogne de Vancouver, s'allonge loin dans la mer et semble tendre les bras aux navires de toute nationalité qui vont et viennent dans les détroits. Au-delà du port, derrière les collines de Vancouver-Nord, trois canons s'élèvent devant le cavalier, l'automobiliste et le pêcheur. Au sud, on aperçoit les jolies maisons de Shaughnessy Heights; à l'est et à l'ouest, les rues pavées de la ville et les avenues bordées d'arbres, se croisant avec une précision géométrique. False Creek, Kitsilano Beach et English Bay, sur une étendue de plusieurs milles, font briller au soleil leur sable doré. Dans le port, un groupe de navires, à la cheminée jaune, que l'on reconnaît facilement comme étant les navires côtiers du Pacifique Canadien, sont amarrés au quai D; un gros "Empress" est immobile au dock de l'immigration et de petites embarcations vont rapidement d'un quai à l'autre.

Pendant les douze mois de l'année, les fleurs s'épanouissent sur les treillis, les murs et la tonnelle du roof-garden; on y sert le thé tous les jours, et, le soir, au clair de la lune ou à la lumière d'une multitude d'ampoules électriques, le spectacle est féerique et, là, la vie est belle et vaut d'être vécue.

JEUDI EST LA JOURNÉE DES ENFANTS

ENFANTS ! RAPPELEZ-VOUS QUE JEUDI EST VOTRE JOUR

et que tout ce qui est nouveau en Chapeaux, Robes, Rubans, Chaussures etc, etc, est ici à l'étalage attendant votre inspection.



VETEMENTS POUR ENFANTS

Robes et pantalons, en Volle, Marquise, Soie Pongée; aussi en quinzain et chambré ce qu'il y a de plus nouveau en styles et en nuances, pour fillettes de 2 à 7 ans. Prix \$1.08, \$2.75, \$3.00 à \$7.50.

Robes pour fillettes, en Crêpe de laine, bon choix de patrons et de couleurs. Grandeur 8 à 14 ans. Prix \$1.00, \$2.75.

Jupes en duck blanc sur corsage, style par plus. Grandeur 6 à 14 ans. Prix \$1.25 à \$1.50.

Mantes en caoutchouc avec capuchon, différentes couleurs, pour fillettes de 6 à 14 ans. Prix \$2.95 à \$3.25.

Robes en flanelle, garnies avec galon de soie blanc et noir, style costume. Grandeur 14, 16 et 18 ans. Prix \$3.00, \$3.50, \$4.00 et \$4.50.

Mantes en tricot de laine, dans les jolies couleurs: Pêche, bleu, Vervain, safran et rose-pâle. Grandeur 8 à 14 ans. Prix \$4.00 à \$6.00.

CAMISOLLES — Un assortiment des plus complets est à l'étalage ici, en manches courtes ou sans manches, pour fillettes et bébés. Nous avons toutes les grandeurs dans tous les prix.

CHAPEAUX POUR ENFANTS



Chapeaux en paille, tout blanc ou en couleurs combinées, petites ou grandes formes, relevées ou tombantes, garnies avec ruban, pour fillettes.

Ce sont des valeurs régulières de \$2.25 et \$3.75.

TRES SPECIAL \$1.49

Chapeaux importés en paille très fine, grandes formes relevées ou tombantes, tout blanc et garnis avec ruban, or blanc avec rebord bleu et ruban bleu, aussi caramél et corail avec ruban noir, pour fillettes de 8 à 14 ans. TRES SPECIAL \$1.50 et \$2.50.

Chapeaux Jaktar "canotiers" en paille blanche garnis avec ruban bleu et inscription, pour garçonnets. Prix 98c à \$2.25.

Chapeaux en Organdi, Mousseline, Soie, Paille et crin, en blanc, rose, bleu, mais, dans les styles les plus fashionables pour fillettes de 2 à 7 ans. Prix \$1.50 à \$3.50.

CHEMISES POUR GARÇONS

A DES PRIX ATTRAYANTS

Choix splendide de chemises de très bonne qualité, pour garçonnets, toutes blanches ou en couleurs. Pointures 12 à 14. Prix \$1.00 et \$1.25.

Chemises de nédigé pour garçonnets, en un très bel assortiment de patrons des plus jolis. Pointures 13, 13 1/2 et 14. Prix \$1.50 et \$1.75.

TRES SPECIAL

Chemises en duck khaki, collet à même, courtois sur l'épaule, avec une ou deux poches, pour garçonnets. Pointures, 13, 13 1/2 et 14. Ce sont des valeurs régulières de \$1.25 à \$1.50. PRIX D'ECOLEMENT 79

CRAVATES

Notre assortiment de cravates pour garçonnets offre un très grand choix. Nous avons toutes les couleurs désirables dans le genre "Four-in-hand" pour faire le noeud. Prix 49 à .75.

CHAUSSURES DE SPORT POUR ENFANTS

N'avez-vous jamais fait l'essai de nos Chaussures de Sport pour vos Enfants? Si non, nous vous conseillons fortement de le faire, parce que nos chaussures sont supérieures à tout ce qui est offert sur le marché. Elles sont fabriquées avec du caoutchouc de qualité supérieure, et les semelles sont en caoutchouc spécial, fait d'après le même procédé que nos fameuses claques, c'est-à-dire: à la vapeur comprimée, ce qui leur assure deux fois la durée de l'importe quelle autre marque.

A part les considérations ci-dessus, nous prétendons que nos prix sont plus bas que ceux qui vous sont demandés pour des marchandises ordinaires.

Bottines et souliers en canevass blanc, avec semelles en caoutchouc. Pointures 4 à 10 pour enfants. Prix \$1.25.

Sandales en canevass blanc, avec semelles en caoutchouc blanc. Pointures 4 à 10 pour enfants. Prix 94.

11 à 13 pour garçons ou fillettes \$1.35.

11 à 2 pour fillettes. Prix 99.

1 à 5 pour garçons \$1.55.

Sandales en canevass brun, semelles en caoutchouc. Pointures 4 à 10 pour enfants. Prix 94.

Bottines et souliers en canevass brun ou bleu marine. Pointures 4 à 10 pour enfants. Prix 94.

11 à 2 pour fillettes. Prix 99.

11 à 13 pour garçons ou fillettes \$1.14.

1 à 5 pour garçons. Prix \$1.20.

NOUS AVONS AUCUN ASSORTIMENT COMPLET DE CES BOTTINES ET SOULIERS MAIS AVEC SEMELLES EN CAOUTCHOUC CREPE.



LES COMPLETS DE PAQUET POUR GARÇONNETS DURENT PLUS LONGTEMPS

Parce que nos complets sont meilleurs, il est tout naturel qu'ils durent plus longtemps. La haute qualité des tissus, la coupe parfaite, tout contribue à en faire des complets supérieurs. Leurs bas prix en font aussi des valeurs des plus désirables.

Si vous désirez que vos garçons soient vêtus convenablement, un de nos complets vous est indispensable. Nos valeurs ne peuvent pas être battues nulle part.

Si vous ne pouvez pas venir au magasin, écrivez un mot en échantillons avec prix.

mentionnant pour quel âge, et nous vous adresserons des valeurs de nos complets ou remboursements l'argent.

Tél. 6900 LA COMPAGNIE PAQUET 6900 Tél. 6900

COURRIERS DE LA PROVINCE

STE-PERPETUE

FEU M. L. GRANDMONT
Ste-Perpetue, Nicolet, 5. — Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. L. Grandmont, décédé à l'âge de 21 ans. Il laisse pour pleurer sa mère, Mme Aline Grandmont, cinq frères: Nestor, Adolphe, Rodolphe, Bruneau et Honoré, une sœur Mme Hervy Doolan, née Fabiola. La Visitation; oncles et tantes MM. François, Wilbrod, Omer et Walter Jutras, tous de Ste-Perpetue, Ste-Adèle, Ste-Brigitte des Sauts, Mme James Doolan, Visitation, Rose-Alma Raymond et Donat Raymond de Ste-Monique; Joseph, Paul-Emile Dupuis de la Visitation; les porteurs étaient les amis MM. Roméo Lacroix, Lucien Gauthier, Wallace Lemire et Antonio Allard. Portait la croix: Hector Leclerc.
La levée du corps fut faite à la maison, en face de l'église, par M. le curé F. X. Letendre lequel chantait le service, assisté de MM. les abbés Deslats, de Ste-Wenceslas et L. Dubuc, vicaire de cette paroisse.
M. L. Grandmont sera regretté par ses amis, qui l'aimaient beaucoup. M. le curé a dit un bon mot sur son compte.
Le défunt était de l'Association des messes et du chemin de la Croix. Il communiait presque tous les matins; ne manquait pas les offices de l'église.
Au choeur de chant on remarquait M. Bernard Desrochers, Hermas Lambert, Evariste Rousseau, Dénéri Veilleux, Walter Ralche, E. Ralche, Hilarie Pinard, Maurice Girard et N. Desrochers, M. F. Girard touchait l'orgue; parmi la foule MM. H. Lambert, P. Vincent, 23. Honie, Fred Vincent, Conrad Bellerose, Mmes C. Bellerose, Z. Lupien, William Lacharrie, et M. L. Jos Lafond, B. Desrochers, L. Veilleux.
Nos sympathies à la famille.

ST-NICOLAS

MME VVE CLARISSE LEGENDRE
Vendredi le 23 mai 1924, est décédé à Ste-Nicolas, après quelques jours de maladie, à l'âge de 86 ans et 6 mois, Mme Vve Clarisse Legendre, épouse de M. Plavien Huot, décédée le 25 janvier 1924, à l'âge de 84 ans. Les funérailles ont eu lieu le 26 mai au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Pour la circonstance l'église était revêtue de ses plus belles tentures de deuil.
La levée du corps et le service ont été chantés par M. l'abbé H. Desrochers, curé de la paroisse.
Portait la croix M. Germain Demers assisté de M. Edouard Desrochers.
Les porteurs étaient: MM. Joseph Plavien, Ferdinand Mercier, Henri Morin, Alcide Roberge, Léon Théau, Benjamin Desrochers, assistés de MM. Laurent Laroche, Ferdinand Baron, Joseph Gosselin, Joseph Lamontagne, Napoléon Hébert, Eugène Roberge.
M. Isidore Olivier assisté de M. Edmond Gingras conduisait le cortège.
Le deuil était conduit par ses fils Alfred, Alphonse, Albert et Ernest; son gendre Louis Huot.
A l'orgue sous la direction de M. Benjamin Parquet et d'un choeur nombreux. Plusieurs ont été rendus.
La défunte laisse pour le pleurer quatre fils: Alfred, Alphonse, Albert et Ernest, trois filles: Mme Louise Huot, Mme Benjamin Demers, Mme Auguste de Lawrence Massé, ainsi qu'une foule de petits fils et petites-filles.
A la famille en deuil nous présentons nos sincères sympathies.

ALMAVILLE

DIVERS
Almaville, Champlain, 5. — Avec le printemps ont commencé les travaux de construction d'une église en pierre et nous pouvons espérer que sous peu nous aurons un temple digne de celui qui l'habite.
— M. Dédé de Grand-Mère a transporté la sacristie sur le terrain de M. Omer Beaumier qui est devenu l'acquéreur.
— M. Dédé est actuellement employé à déplacer la chapelle afin que l'église soit reconstruite au même endroit.
— Depuis quelques jours notre population est incommodée par la présence de quelques insectes qui visitent les dépenses et s'emparent des denrées qu'ils y trouvent ainsi que de plusieurs morceaux de linage que les ménagères laissent sur leur corde à linge durant la nuit. Il serait mieux pour ces maraudeurs de se remiser dans leurs propres quartiers car il se pourrait qu'ils se fassent arrêter sous peu.
— M. J. O. Goulet, inspecteur d'écoles a visité ces jours derniers les classes du village et s'est montré très satisfait du résultat des examens qu'il a fait subir. Il a donné 11 volumes comme prix d'application et un jour de congé.
— M. et Mme Hérold de la Mont-Carmel sont en visite chez leurs fils MM. Alfred et Lucien et leurs filles Mesdames Adolphe Trottevaux, P. Veilleux, G. Veilleux et L. Grondin.
— M. J. O. Goulet de Ste-Adèle était hier l'hôte de son ami M. Moise Briet.
— M. et Mme A. Dubois des Etats-Unis et leurs trois enfants en visite dans les familles Veilleux et Grondin.
— Mlle Ida St-Pierre de Shawinigan était dimanche dernier la hôtesse de leurs parents d'Almaville.
— M. Omer Beaumier et quelques autres chevaliers de Colomb d'ici sont allés en excursion à Ste-Tite dimanche dernier.

S. SYLVESTRE

GIANURUS
St-Sylvestre, Lotbinière, 5. — Après une quinzaine de jours de vacance passée chez ses parents M. et Mme Adolphe Rosenhelmer, Mlle Aurore est retournée à Mont-Réal.
— M. et Mme Emile Belleau, et M. Valérie Bélanger ont passé quelques semaines chez leur mère Mme Vve Louis Bélanger.
— Vers la mi-avril était de passage chez M. Alphonse Létourneau, son cousin, M. Johnny Létourneau, de Berry, Vt., fils de feu Napoléon Létourneau, autrefois de la paroisse.
Sont venus au chevet de M. Etienne Parent, malade, chez sa fille, madame veuve E. Parent, village; ses fils: MM. Ernest Parent, Senneterre, Abitibi; Joseph Parent, North Stratford, N. H. Després, M. et Mme Francis Parent, de Berlin, N. H.; sa fille, Mme Joseph Parent, son mari et sa fillelette Annette, de Berlin, N. H.
— Mme Edouard Payeur et son fils, de Detroit, Mich., sont actuellement en visite chez M. et Mme Dan Mooney.
— M. Théodore Grégoire, de Shawinigan, a passé la première semaine de mai chez son père M. J. Grégoire, maître de poste.
— Mme Vve Honoré Bélanger, après une visite de huit mois, chez ses filles Mmes Albert Bilodeau, de Mégantic, et James Mill, de Mont-Réal, est revenue à sa maison d'été.
— MM. Alfred Raymond, Joseph, Léonidas Marcoux et Edmond Gosselin de Ste-Marie, assistaient aux funérailles de leur tante, Mme Vve Ferdinand Pagnon, 80e année, M. Régina Pagnon, Mme Baptiste Foullet, née Amanda, et Georges, de Ste-Marie, et MM. Alfred, Joseph, Odile et sa petite fille, Emma, de la paroisse.
— Les familles suivantes viennent de laisser la paroisse pour aller tenter fortune au pays de l'Onclé Sam: M. et Mme Joseph Gagné, de Berlin, N. H.; M. et Mme Narcisse Turcotte, de Granville, Vt.; M. et Mme David Lynch, de Boston, Mass.

PROGRES

Nous sommes heureux d'annoncer que la "Lumière Caron", installée au couvent et chez M. Pierre Bisson, rentier du village, donne entière satisfaction.
BEAU GESTE
Grâce à la généreuse et sympathique intervention de M. le Curé, il y eut le 13 mai, une grande messe, chantée pour le repos de l'âme de M. Blais, décédé à Ste-Malachie, et père de notre bon M. le vicaire.
En profitant de cette occasion pour lui offrir les sincères condoléances de la paroisse, j'ai l'assurance d'être leur fidèle interprète.
SUCCES ELAQUENT
Résultat du concours musical des élèves de notre couvent:
Au cours associé: Mlle Adrienne Drouin, grande distinction; Blanche Marcheterre, grande distinction.
Au cours supérieur: Mlle Marguerite Bédard, distinction; Yvonne Payeur, distinction.
Cours intermédiaire: Mlle Hélène Pouliot.
Chaleureuses félicitations à la communauté et aux élèves.
MERCI
Mille fois merci aux bonnes Mères du couvent et à leurs charmants élèves qui ont si largement contribué à nous faire aimer et chérir davantage la douce Vierge Marie en chantant si joyeusement ses louanges.
Je souhaiterais que ce fut tous les mois de mai. C'est si doux, si doux... que tout le Ciel se réjouit lorsqu'on aime véritablement cette bonne Mère. Toutefois pour saluer le Sacré-Cœur, il n'est pas nécessaire de lui dire adieu: Non, cœur si gros, si grand, ne se partage même pas, il se donne tout entier à chacun de ces puissants et affectueux amis. Le Bonheur!
C'est l'amour du Ciel! Voilà le grand secret.
LA SEMAINE DES INSPECTEURS
Le 4 avril, Jules, enfant de M. Joseph Fortier et de Antoinette Landry, décédé le 30 mars, à l'âge de 10 mois.
— Le 24, Mme Caroline Marcoux veuve de M. Ferdinand Pagnon, décédée le 21 du même mois, à l'âge avancé de quatre-vingts ans.
Sincères condoléances aux familles éprouvées.
BAPTEMES
Le 10 avril, M. Juliette-Eveline, enfant de Donat Guay et de M. Blaise Rheaume, Parrain et marraine, Honoré Rheaume et Rebecca Couture.
— Le 14 avril, Jos-Pierre-Alphonse, fils de Irénée Blais et de Ursule Nappert, Parrain et marraine, Joseph Nappert et Emile Bourgeois, grands-parents de l'enfant.
— 21 avril, Jos-Adrien-Gérard, enfant de Emile Nappert et de Lydia Simard, Parrain et marraine, Henri Simard, Florida Simard, grands-parents de l'enfant.
— 23 avril, Alphonse-Michel-Richard, fils de Alphy Rivers et de Alice Morin, Parrain et marraine, Irénée Blais et Ursule Nappert, son épouse.
— 1er mai, Jos-Roch-Bernard, fils de Arthur Lavoie et de Blanche Landry, Parrain et marraine, Jean Turcotte et Léa Drouin, son épouse.
— 7 mai, M. Claire-Thérèse-Jeanne d'Arc, fille de Alfred Roberge et de Emma Bélanger, Parrain et marraine, Jean Turcotte et Léa Drouin, son épouse.
— 9 mai, M. Cécile-Florence, enfant de Arthur Landry et de Camille Bilodeau, Parrain et marraine, Johnny Vallancourt et Zélia Bilodeau, son épouse.
— 23 mai, Marie-Hélène-Laura, fille de Louis Bilodeau et de Emma Dine, Parrain et marraine, Marc

ST-AMBROISE

RETRAITE PAROISSIALE ET VISITE PASTORALE
St-Ambroise de Kildare, Joliette, 6. — Dimanche vingt-cinq mai, s'ouvrait à l'église paroissiale une retraite prêchée par deux missionnaires Oblats de Marie Immaculée, les Pères Beauchamp et Pratte, ce dernier originaire par ses ancêtres du canton de Kildare. Depuis le premier jour jusqu'au dernier la population accourait avec empressement et même enthousiasme vers l'église de la paroisse répondant ainsi avec une docilité touchante à l'appel des missionnaires. Les sermons du soir étaient consacrés à la population en général, tandis que les instructions du matin concernaient les différentes catégories, qui elles-mêmes se réunissaient pour les différentes obligations et les spéciales.
La cérémonie du vendredi soir fut particulièrement émouvante. La paroisse toute entière, réunie dans le temple du Seigneur put contempler une quarantaine de jeunes garçons défilant devant le Saint Sacrement et chantant au nom de tous les chants de la retraite pour des péchés des individus du corps paroissial.
Il semble que cette cérémonie et bien organisée demeure comme un événement inoubliable, dans l'esprit de ceux qui en furent les témoins émus.
VISITE PASTORALE
Le lendemain samedi à trois heures de l'après-midi, l'évêque de Joliette, Mgr Guillaume Forbes, arriva en visite pastorale. Peu de temps après son arrivée, l'évêque se rendit à l'église pour annoncer et ouvrir les exercices de la visite. Bon nombre de paroissiens en dépit de leurs travaux s'étaient rendus pour saluer le premier pasteur du diocèse.
Dimanche et premier juin, au milieu d'un concours considérable de paroissiens, Mgr administrateur le sacrement de confirmation à cent onze enfants. Puis vint la messe après laquelle Monseigneur adressa la parole à la population. Il développa la doctrine fondamentale de la vie chrétienne; celle de la grâce. Les paroles du premier pasteur du diocèse fortifièrent d'une manière opportune et admirable les instructions données par les missionnaires au cours de la semaine. Les âmes déjà préparées par la réception des sacrements et l'audition journalière de la parole divine étaient plus en état de correspondre à la doctrine.
L'évêque quitta St-Ambroise à deux heures de l'après-midi. Suivi de plusieurs prêtres et d'un bon nombre de paroissiens, il se rendit à la messe et se mit en route pour sa ville épiscopale. Puis, le passage du premier pasteur laissa une impression profonde et puissante. Les paroissiens se saluèrent pour toutes les âmes qui les recurent.

FIN DE RETRAITE

A sept heures du soir dimanche, cérémonie de la clôture de la retraite. Au milieu du Sanctuaire on pouvait voir la Statue de la Ste-Vierge assise sur un trône délicatement décoré. La dernière cérémonie se faisait, en effet, en l'honneur de notre bonne Mère du Ciel, que les missionnaires ont donnée comme sauvegarde et soutien des résolutions de la retraite. Il y eut d'abord chapelet, puis sermon sur la Ste-Vierge. L'une d'elle rappela en peu de mots les différentes instructions de la retraite pour les jeunes encore plus dans le cœur des paroissiens. Le sermon terminé quarante jeunes filles du couvent des Srs de Ste-Anne, dans leur modeste mais toujours beau costume d'école, se déparèrent aux pieds de la Statue, accompagnant cette cérémonie du chant: "Prends ma couronne, te le donne, au Ciel n'est-ce pas tu me la rendras". L'une d'elle leur donna un acte de consécration à Ste-Vierge au nom de toute la paroisse. Le directeur de la retraite monta ensuite en chaire, pour donner la bénédiction papale. Il a monté ensuite en chaire, pour donner de son confrère, quelques paroles de remerciement. Les paroissiens pour les prières de sa congrégation. Il réclama de leur cœur un souvenir perpétuel, les assurant que le leur ne périrait jamais. Puis il dit adieu au plutôt au reglement et au nom de ses paroles de la Ste-Vierge au Ciel. Le curé s'avança à la fois comme en son propre nom fit une touchante allocution. Il remercia en termes émus et sincères les missionnaires pour les efforts des missionnaires et ceux de la semaine. Il leur fit du bien! Il est sûr que tous réuniront leur efforts pour assurer la perpétuité aux résolutions de la retraite. Ce fut ensuite le salut du saint Sacrement et la retraite fut absolument terminée.

BILDEAU et LAURA GOSSEL

Bilodeau et Laura Gosselin, son épouse.
12 mai, M. Irénée-Emma, fille de Léopold St-Hilaire et de Anita Laroche, Parrain et marraine, Alphonse St-Hilaire et Emma Paquet, son épouse.

MARIAGES

Ce matin, M. William Delisle, cordonnier, unissait au destinée à Mlle Mary Devlin, fille de Mme Vve Domick Devlin.
Hier, M. Philippe Crête, cultivateur, convoiait en seconde noce à Mlle Elmore Hallé, de Montréal.
Nos vœux de bonheur.

LOULOU

PLESSISVILLE
Plessisville, Mag. 55. — Rose Croteau, âgée de 3 mois enfant de M. Alph. Croteau et de Dame R. P. Therrien.
Le 23 mai, dame Elisa Bergeon, âgée de 48 ans, épouse de M. Beaudoin, décédée à l'hôpital St-François d'Assise, Québec.
Le 30 mai, M. Louis Asselin, âgé de 90 ans, veuf de dame Marie Bilodeau, décédé à l'hôpital de St-Ferdinand.
BAPTEMES
Le 17 mai, Marie-Florence, enfant de M. Lucien La Fontaine et de Mme Marguerite Forger.
Parrain et marraine M. et Mme Antonio Jutras, oncle et tante de l'enfant.
Le 17 mai, Jos-Georges, enfant de M. Lucien La Fontaine et de Mme Marguerite Forger.
Parrain et marraine M. et Mme Antonio Jutras, oncle et tante de l'enfant.
Le 23 mai, Jos-Léo-Edr., enfant de M. Daniel Garneau et de Mme Valérie Gosselin.
Parrain et marraine M. et Mme Nap. Garneau, grands-parents de l'enfant.
Le 24 mai, Marie-Rita-Lucille, enfant de M. White Rheaute et de Mme Aurore Paré.
Parrain, M. Georges Rheaute, la marraine, Mme Gracia Garneau, oncle et tante de l'enfant.
Le 24 mai, Marie-Jeanne d'Arc, fille de Alfred Rheaute et de Mme Léa Hamel.
Parrain Alph. Rheaute, marraine Mlle Laura Rheaute, oncle et tante de l'enfant.
Le 31 mai, Marie-Annette-Béatrice, enfant de M. Pierre Beaudoin et de Mme Della Moore.
Parrain M. Eugène Talbot, marraine Mme Emérida Nadeau.
Le 28 mai, Jos-Roger-Paul-Emile, fils de M. Emile Paris et de Madame M. Marcoux.
Parrain M. Siméon Breton, marraine Mme Zoé Marcoux, oncle et tante de l'enfant.
Le 31 mai, Marie-Claire, enfant de M. Ludger Boulanger et de Mme Alberta Bélanger.
Parrain M. Napoléon Boulanger, marraine Mme Léa Rousseau, son épouse, grands-parents de l'enfant.
MARIAGES
Le 26 mai dernier M. J. Philéas Couture, fils de feu M. Michel Corcoran, fils de M. Michel Corcoran de Donnacona. Les nouveaux époux sont partis pour la Malbaie où ils demeureront quelque temps.
Le 2 juin, M. Adl. Caouette fils de M. John Caouette a épousé Mlle Zénaïde Béth, fille de M. Albert Béth.
Le 3 juin, M. Wilfrid Dubois de Pawtucket R. L., a épousé Mlle Diana Latulippe de cette paroisse, fille de M. Louis Latulippe.
Le 28 mai dernier, veille de l'Ascension, 74 de nos enfants ont fait leur communion solennelle.

ST-VALLIER

CHRONIQUE
St-Vallier, Bellechasse, 5. — Décidément, le nouveau est bien rare en notre paisible paroisse. Pas un seul baptême pendant la dernière quinzaine pas un décès grâce à Dieu, et aucune grave maladie, non plus. Quant aux mariages, nous en avons de jolis à l'horizon, pour le mois de juin, mais n'anticipons pas.
Mal avec ses jours froids et sombres s'est achevé sans nous apporter de chaleur, et juin lui succède en suivant son exemple. Pendant ce temps les cultivateurs ne perdent pas un instant et travaillent aux semailles, déjà même, malgré la mauvaise température, plusieurs ont commencé à semer les légumes, et les petites feuilles se défilent et commencent à dessiner la ramure, où bientôt les amis videront faire leur nid et nous égayer de leurs mélodies, jamais contents, nous nous plaignons du froid en attendant de mourir contre le chalet.
— Nos églises commencent à nous servir, soit pour faire des améliorations à leurs chalets, ou pour surveiller l'ensemencement de leurs jardins.
— Mme F. N. Lamarque, qui a passé l'hiver à Québec est aussi revenue dans sa maison accompagnée de sa fille Mme E. Labrecque.
— A M. et Mme souhain la plus cordiale bienvenue.
Les facilités ne manquent pas pour voyager, car nous avons deux autobus se rendant à Québec, l'un tous les jours et l'autre trois fois par semaine, ce dernier se rendant à Montmagny.
— Des équipes d'hommes travaillent à nos chemins, pour faire de cette partie de la route régionale, L'avis-Rimouski, une voie modèle.
ST-GEORGES
St-Georges de Windsor, Richmond, 5. — M. Arthur Desrochers, de passage ici pour visiter ses anciens amis de St-Georges.
— M. et Mme Lionel Robitaille, de Saint-Malo, en voyage de noces à St-Georges, ainsi qu'à Ste-Clotilde.
— M. Oscar Provencier en visite chez de nombreux parents et amis.
— M. Elphège Fréchette, d'Assise, par affaires concernant les assurances, aussi en visite chez son père M. Adolphe Fréchette.
— Mlle Thérèse Morissette est revenue chez ses parents après une longue promenade.
ASSEMBLEE
Dimanche dernier, à la demande des députés, tous les paroissiens se réunirent à la salle publique afin d'entendre un discours prononcé par M. Desmarais, M. Tobin, M. Cabana, pour diverses questions.
D'abord, les chemins, aussi le beurre et le fromage. L'assemblée dura près de deux heures et les orateurs se rendirent très agréablement au presbytère, où M. le Curé les attendait avec bienveillance.
MARIAGE
Dimanche dernier, le 2 juin, M. Léo, fils de Windsor Mills, unissant à sa destinée celle de Mlle Laura Côté, de St-Georges. Ce fut un chic mariage; les enfants de Marie ont fait du beau chant.
"Ave Maria", chanté par Mlle Anna Fréchette fut très bien rendu, ainsi que plusieurs beaux morceaux latins. Après la cérémonie religieuse, les mariés se rendirent chez le père de la mariée, où ils se séparèrent dans l'après-midi pour un long voyage.
Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux.

NOTRE-DAME MONT-CARMEL

DECES
N. D. du Carmel, Kam. 5. — Le 24 mai, le glorieux nous a vu annoncer que l'un de nos amis nous avait quittés pour un monde meilleur. Celui qui avait été choisi par l'ange de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent y assister, ce qui prouve que la famille jouissait d'une grande estime.
Le défunt était mort le 27 jour de la mort est M. Paul Dumais, époux de Délia Mathieu, décédé à l'âge de soixante et trois ans et six mois.
Son service fut chanté le 27 à 9 heures. Une foule considérable de paroissiens voulurent

COMMERCE ET FINANCE

A MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAU-
DIN & CIE, 70 rue St-Pierre ;
Tél : 0415-0446.

Cité, préc. 11 hres		
Abtibi	57	55
Ames Holden, Co.		
Ames Holden, Ptd.		
Asbestos Corp.		
Asbestos Corp., Ptd.		
Atlantic Sugar		
Atlantic Sugar, Ptd.		
Bell Telephone	129 1-2	124
British Traction	49 1-4	48 3-4
British Emp. Steel	3	
B. E. S., 2nd Ptd.		
Brompton Pulp	29 1-2	31
Canadian Car Pdr.		
Can. Car Pdr., Ptd.		
Canadian Cement	88 1-2	89
Can. Cement, Ptd.		
Canadian Corp.		
Canadian Cottons		
Can. Cottons, Ptd.		
Can. General Elect.		
Canadian Woolens		
Canada S.S. Lines		
Canada S.S. Ptd.		
Canadian Power		
Canadian Steel	49 1-4	49
Dom. Bridge	38	38
Dom. Bridge, Ptd.	35 1-8	39
Dom. Glass		
Dom. Steel, Ptd.	26 1-4	
Dom. Textile, Ptd.	107 1-2	
Dom. Textile, Ptd.		
Howard Smith	59	59
Howard Smith, Ptd.		
Lake of Woods	61	62
Laurentide Pulp		
MacDonald		
Mackay Co.	87	87
National Breweries	111 1-2	111 5-8
Ogilvie Flour Mills	172	173
Ontario Steel Prod.	51	51
Pennam Ltd.		
Peter Lysal Cons.		
Price Bros.		
Quebec Ry. Bonds	74	74 1-2
Quebec Ry. Bonds	83 1-2	
Shawinigan		
Spanish Ry.	132 1-4	133
Spanish Ry., Ptd.	105 1-4	106 3-4
Steel of Canada	112	112 3-4
Steel of Canada, Ptd.	70	
St. Lawrence		
St. Maurice Pulp		
Tackett Tobacco	89	
Twin City		
Toronto Halls	52	51
Waggonway	94 1-2	94 3-4
Winnipeg Ry.	32	
Winnipeg Ry., Ptd.	25	24 1-2
Commerces		
Industriale	180	
Montreal	143	
National	238	
Nova Scotia	151	
Royal	253	
Union		

MARCHE DU BETAIL

DEMANDE PLUS ACTIVE ET
PRIX PLUS ELEVES.

Montreal, 11.—La demande du bétail vivant sur le marché britannique a été fort active, la semaine dernière. Cinq milliers sont partis de Montréal, avec de gros contingents de bovins gras ou d'engrais, et il en est résulté des commandes plus considérables d'animaux de choix. Les prix payés à Toronto se sont établis comme suit: bouvillons de choix, \$7.75 à \$8.25 les 100 livres; de belle qualité, \$7.25 à \$7.50; vaches grasses de choix, \$5.75 à \$6.50; taureaux, \$4.50 à \$5 les 100 livres.

Un mande de Liverpool que 1,051 bovins canadiens ont été vendus au marché de Birkenhead, la semaine dernière. Le ton du marché était plus vigoureux que la semaine précédente et les prix ont accusé une augmentation de 1-4 à 1-2 par livre, soit 20c à 20 3-4 par livre en carcasse. Les bouvillons gras de l'Irlande se sont vendus à raison de 19 1-2 à 21 1-4 la livre et les bovins d'engrais, de 20c à 20 3-4 la livre.

A Glasgow, il n'y a pas eu de vente d'animaux canadiens ou irlandais.

Les arrivages aux parcs à bestiaux de l'est pendant la semaine finissant le 7 juin ont compris 429 bovins, 942 moutons et agneaux, 882 porcs et 1,510 veaux. Aux enchères de lundi, on a disposé de 321 bovins, 183 moutons et agneaux, 765 porcs et 974 veaux aux prix suivants: bouvillons, \$5 à \$7.75 les 100 livres; taureaux, \$3.50 à \$7; vaches, \$3 à \$6; animaux pour conserves, \$1.50; moutons, \$5.50 à \$6.50; agneaux du printemps, \$5 à \$6.50; porcs, \$8.50 à \$8.75.

Les arrivages aux parcs de l'ouest pendant la même semaine comprennent 1,600 bovins, 615 moutons et agneaux, 7,350 porcs et 2,400 veaux.

Aux enchères de lundi, on a disposé de 400 bovins, 425 moutons et agneaux, 1,500 porcs et 1,725 veaux aux prix suivants: bouvillons, \$5.50 à \$7.10 les 100 livres; taureaux, \$3.50 à \$7; moutons, \$5.50 à \$6.50; agneaux du printemps, \$5 à \$6.50; porcs, \$8.50 à \$8.75.

On a reçu, hier sur le marché local, 47 bêtes à cornes, 347 moutons et agneaux, 943 cochons et 1,317 veaux. Une bonne partie des premières se composait de vaches à lait et la balance de ces bêtes à cornes, de bœufs ordinaires.

Les prix n'ont pas varié. Les veaux se sont vendus à peu près comme hier. Les moutons étaient en bonne demande et atteignirent un bon prix. Les autres troupeaux furent à 6.25 et 6.50. Les veaux de lait rapportèrent de 5.50 à 6.00 et ceux de qualité inférieure de 4.25 à

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

TANNANT.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

A NEW-YORK

Cours fournis par NEUVILLE
BELLEAU & CIE, 100 Côte de la
Montagne; Tél : 110-111.

VALEURS	Cité, préc. 11 hres	Ouv.
Amer. Woolen	69 1-4	70 3-8
Amer. Sugar Ref.	42	42 1-2
American Car.	104 7-8	103 1-4
Am. Int. Corp.	20 1-4	
Am. Bosch. Mag.	22 1-2	
Am. Sumatra Tob.	8 3-8	8 3-4
Alcohol	65	65 3-4
Am. Car Foundry	30	30
Am. Locomotive	157 1-2	160
Atchafalaya	103	103 3-4
Allis-Chalmers	103	103 3-4
Baltimore & Ohio	55 1-4	55 7-8
Beet Sugar	39 1-2	
Bethlehem Steel	46	46 1-4
Baldwin Locom.	109 1-2	110 7-8
Butte & Superior	14 5-8	
Burns Bros. "B"	23 1-4	22 1-2
Coaden Oil	23 1-4	22 1-2
C. P. R.	145 1-2	145 5-8
Crucible Steel	51 1-4	
Corn Products	34 7-8	35 1-4
California Petrol	22 1-4	22 1-2
Chesapeake & Ohio	78	78 5-8
Central Leather	11 1-2	
Cuban Am. Sugar	20 1-4	20 1-4
Cuban Sugar	12 3-4	12 7-8
Chandler	47 1-2	47 1-2
Davison Chemical	46 1-2	46 3-8
Erie	27 3-4	27 3-4
Erie 1er pré	34 1-4	
Endicott Johnson	59	59
Famous Players	76 1-2	77
Great Northern priv.	58	58
Gulf State Steel	66	67 3-4
General Asphalt	54 3-4	54 3-4
General Motors	12 7-8	13
Goodrich	11 3-4	18
Indiana Motor	23	3 1-2
Ind. Brewing Com.	2 1-2	2 1-2
Ind. Brewing Priv.	23 3-8	23 1-8
Inspiration Copper	48	48 1-2
Int. Paper	37 5-8	37 3-4
Kennecott	20 1-4	20 1-4
Kansas City & S.	44 1-8	44 1-2
Lafayette Valley	44 1-8	44 1-2
Marine	7 3-4	
Marine privilégié	33	32 1-2
Miami Copper	20 1-4	20 5-8
Meridian Seaboard	20 1-4	20 3-4
Marland Oil	30 1-4	30 3-4
Missouri Pacific	16 3-8	16 1-2
Missouri Pacific, pt.	48 1-8	49
Maxwell Motors	10 1-2	
Middle States Oil	43 1-8	44
N. Y. Air Brake	2 1-8	2 1-8
Norfolk & Western	122 1-4	122 3-8
Northern Pacific	53 3-8	53 3-8
New Haven	20 1-4	20 3-8
New York Central	103 1-8	103 3-4
Nevada Copper	13	13
Pittsburgh Br. Priv.	2 3-8	
Pan. American	51 1-2	
Producers & Refiner	25	25 3-8
Pere Marquette	57	57
Pressed Steel Ca.	46 1-4	47 3-8
Pacific Oil	47 3-8	47 1-2
Phillips Petroleum	34 5-8	34 1-2
Rising Sun	34 3-4	34 7-8
Ry. Steel Springs	11 1-2	
Rubber	25 1-2	24 1-8
Republic Steel	43 7-8	44 1-2
Royal Dutch	49 3-4	48 1-2
Regoile		
Studebaker	33 1-4	33 3-8
Southern Ry.	59 1-8	59 5-8
Smelter	62 1-2	62 3-8
Southern Pacific	89 3-8	89 7-8
St. Paul	11 7-8	12
St. Paul, privilégié	22	21 3-4
Stromberg Carburg.	60	61 1-8
Singlar Oil	19 1-8	19 1-2
St. Louis Southw. pt.	61 1-4	
St. Louis Southw. Co.	39 7-8	40 3-8
Tennessee Copper	11 1-8	31 5-8
Union Pacific	131	132 1-2
U. S. Steel	95 3-4	96 1-8
Union Bag	53	
Utah Copper	67 3-4	68
Vandiam	10 3-4	
Westinghouse	57 1-2	
Windsor-Overland	7 3-8	
White Motor	2 5-8	2 3-4
Whitman Chem. priv.	45 1-8	45 3-4
Wabash "A"	15 1-8	
Wabash, com.	15 1-8	
Packard	10 1-4	

MARCHE DU BETAIL

DEMANDE PLUS ACTIVE ET
PRIX PLUS ELEVES.

Montreal, 11.—La demande du bétail vivant sur le marché britannique a été fort active, la semaine dernière. Cinq milliers sont partis de Montréal, avec de gros contingents de bovins gras ou d'engrais, et il en est résulté des commandes plus considérables d'animaux de choix. Les prix payés à Toronto se sont établis comme suit: bouvillons de choix, \$7.75 à \$8.25 les 100 livres; de belle qualité, \$7.25 à \$7.50; vaches grasses de choix, \$5.75 à \$6.50; taureaux, \$4.50 à \$5 les 100 livres.

Un mande de Liverpool que 1,051 bovins canadiens ont été vendus au marché de Birkenhead, la semaine dernière. Le ton du marché était plus vigoureux que la semaine précédente et les prix ont accusé une augmentation de 1-4 à 1-2 par livre, soit 20c à 20 3-4 par livre en carcasse. Les bouvillons gras de l'Irlande se sont vendus à raison de 19 1-2 à 21 1-4 la livre et les bovins d'engrais, de 20c à 20 3-4 la livre.

A Glasgow, il n'y a pas eu de vente d'animaux canadiens ou irlandais.

Les arrivages aux parcs à bestiaux de l'est pendant la semaine finissant le 7 juin ont compris 429 bovins, 942 moutons et agneaux, 882 porcs et 1,510 veaux. Aux enchères de lundi, on a disposé de 321 bovins, 183 moutons et agneaux, 765 porcs et 974 veaux aux prix suivants: bouvillons, \$5 à \$7.75 les 100 livres; taureaux, \$3.50 à \$7; vaches, \$3 à \$6; animaux pour conserves, \$1.50; moutons, \$5.50 à \$6.50; agneaux du printemps, \$5 à \$6.50; porcs, \$8.50 à \$8.75.

Les arrivages aux parcs de l'ouest pendant la même semaine comprennent 1,600 bovins, 615 moutons et agneaux, 7,350 porcs et 2,400 veaux.

Aux enchères de lundi, on a disposé de 400 bovins, 425 moutons et agneaux, 1,500 porcs et 1,725 veaux aux prix suivants: bouvillons, \$5.50 à \$7.10 les 100 livres; taureaux, \$3.50 à \$7; moutons, \$5.50 à \$6.50; agneaux du printemps, \$5 à \$6.50; porcs, \$8.50 à \$8.75.

On a reçu, hier sur le marché local, 47 bêtes à cornes, 347 moutons et agneaux, 943 cochons et 1,317 veaux. Une bonne partie des premières se composait de vaches à lait et la balance de ces bêtes à cornes, de bœufs ordinaires.

Les prix n'ont pas varié. Les veaux se sont vendus à peu près comme hier. Les moutons étaient en bonne demande et atteignirent un bon prix. Les autres troupeaux furent à 6.25 et 6.50. Les veaux de lait rapportèrent de 5.50 à 6.00 et ceux de qualité inférieure de 4.25 à

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

TANNANT.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

4.75. Quant aux moutons, ils rapportèrent de 5.50 et 6.00 et les agneaux de 15 à 17 cents la livre, surtout 19. Les cochons de bonne qualité valaient de 8.50 à 8.75. Ceux de qualité inférieure ont rapporté 8.25 et aussi peu que 7.90. Ceux de choix étaient cotés à 9.00 et les truies variaient de 3.25 à 4.00.

SUR LE MARCHE

Cours fournis par EDMOND & CO-
TE, 22, rue St-Pierre; Tél : 900-
501.

BEURRE	
Château	34 cts lb
Laurentide	33 cts lb
Jorsey	33 cts lb
OEUFS	
Extras	34 cts doz
Première	31 cts doz
Seconds	25 cts doz
SAINDOUX	
Seaux 20 lbs	15 lbs
Chaudière 3 lbs	16 1/4 "
Chaudière 5 lbs	16 1/4 "
Paquets 1 lb	18 "
FROMAGE	
Canadien fort	25 "
Doux meule 60 lbs	18 "
Doux meule 30 lbs	18 "
Doux meule 12 lbs	18 "
Doux meule 2 lbs	20 "
INGERSOLL	
A la crème No 1	2.40 doz
A la crème No 2	1.40 "
Pimento	1.40 "
Royal Crown, 5 lbs	20 cts lbs
McLAREN	
Kraft, en 1 lb	37 "
Kraft, 1/2 lb	32 "
A la crème 5 lbs	32 "
Kraft Swiss 5 lbs	52 "
Canada Small	95 doz
Médium	1.40 "
Meule de 5 lbs	30 lbs
OKA FROMAGES IMPORTES	
Gruyère morceau	50 "
Gruyère portion	50 " bte
Roquefort 4 lbs	60 lb
Camembert français	5.75 doz
Parmesan 2 doz	1.50 "
BAUMERT	
Camembert portion	5.00 "
Neufchâtel	5.15 "
Brie	2.15 " bte
A la crème	1.40 "
Roquefort portion	1.50 "
VIANDES FUMÉES	
Bacon spécial	23 " lbs
Jambon cuit	35 "
Jambon fumé petit	23 "
Rolls	17 "
Cottages	18 "
Pic nics	15 "
Saucons	10 "

CALENDRIER

Jeudi, 12 juin 1924

SAINT JEAN DE S. F.

Ah! si les chrétiens pouvaient comprendre ce langage de Notre-Seigneur qui leur dit : "Malgré ta misère, je veux voir de près cette belle âme que j'ai créée pour moi. Je l'ai faite si grande qu'il n'y a que moi qui puisse la remplir. Je l'ai faite si pure qu'il n'y a que mon corps qui puisse la nourrir."

V. Coré d'Arc.
Pratique. — Hâter son crucifix.
Int. part. — Prier pour ses condamnés.
Or. Je. — Que Jésus soit connu, aimé, adoré!

Bulletin météorologique.
BEAU ET CHAUDNOMINATIONS
ECCLESIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin, ont été nommés : vicaire à Lyster, M. l'abbé Auguste Cantin, ci-devant de St-Malachie; vicaire à St-Prospier, M. l'abbé Omer Lapointe, ci-devant de Lyster.

LA VISITE PASTORALE

Demain, S. E. le Cardinal Bégin se rendra à Broughton-Est, pour continuer la visite pastorale.
S. G. Monseigneur J.-H.-S. Bruneau a dû retourner en son diocèse, en vue d'une ordination imminente.

MARIAGE

Le mariage de M. Ferdinand Bélanger, rédacteur à l'Action Catholique, avec mademoiselle Jeanne Blouin, fille de M. Cléophas Blouin, a été célébré hier dans la chapelle du Prédeux-Sang, à Lévis.

M. Cléophas Blouin a conduit sa fille à l'autel; M. Ferdinand Bélanger était accompagné de M. le docteur Dorion, directeur de l'Action Catholique.
C'est M. l'abbé François Blais, directeur de l'Action Catholique, assisté de M. l'abbé J.-T. Nadeau, du personnel de notre rédaction, qui a reçu les promesses des nouveaux époux et béni leur mariage.

Immédiatement après le départ de monsieur et madame Ferdinand Bélanger pour Kapuskasing, vicar apostolique de l'Ontario-Nord, il y a eu réception intime chez M. le docteur Blouin.

Les vœux les plus sincères de tout notre personnel accompagnent dans leur voyage les nouveaux époux.

REGLEE

Nous tenons du secrétaire de l'Association des Manufacturiers la nouvelle que le petit conflit survenu à la manufacture A.-R. Marois est maintenant une affaire réglée. Le travail reprendra demain matin comme à l'ordinaire.

ORDINATION A
ST-BONAVENTURE

Samedi 14, S. G. Mgr P. S. Ross élèvera à la prêtrise l'abbé A. Ross Bourdages diacre qui est actuellement en retraite au Grand Séminaire de Québec. L'ordination aura lieu dans l'église de St-Bonaventure.

Le nouveau prêtre chantera sa première messe le lendemain au même endroit.

PARU

"FRANCE ET ITALIE. — Impressions de voyage", par M. l'abbé Antonio Huot, avec une préface de M. l'abbé Camille Roy, de la Société Royale du Canada.

Les demandes nous sont venues déjà nombreuses pour le nouvel ouvrage de M. l'abbé Antonio Huot, directeur de la "Semaine religieuse". Pour satisfaire nos lecteurs, nous devons leur dire que cet ouvrage est maintenant sorti des presses de l'Action Sociale Ltee.

Les commandes continuent d'être reçues au prix de 50 sous l'unité, franco 55 sous. On peut être sûr que toutes les commandes seront rapidement honorées par ordre de date.

S'adresser à la "Semaine religieuse", 105 rue Ste-Anne, Québec, ou au Secrétariat des Œuvres, même adresse, ou chez les libraires de Québec et de Montréal.

HEUREUX
GAGNANT

Monsieur
Elie L. LaPointe
Casier 717
VAN BUREN, MAINE
est
l'heureux gagnant
du POELE-TORTUE
tiré au sort il y a
une quinzaine
de jours

NOUVEAU DOCTEUR EN DROIT

L'Université Laval confère ce titre à l'honorable M. Auguste Tessier, juge puiné de la Cour Supérieure.

L'Université Laval vient de conférer, honoris causa, le titre de Docteur en Droit. Le nouveau titulaire est Juge de la Cour Supérieure depuis près de deux ans. Ancien député de Rimouski, il a succédé à son père sur le Banc. L'honorable Juge Tessier est ancien élève du Séminaire de Québec et de l'Université Laval. Il a fini son cours classique en 1893 et a été admis au Barreau en 1901.

NOUVEAUX PROFESSEURS A
LA FACULTE DE MEDECINE
DEUX ECOLES SONT AFFILIEES

L'Université Laval vient de faire les nominations suivantes à la Faculté de Médecine:
M. le docteur Albert Jobin est nommé professeur titulaire de Clinique pour les maladies contagieuses.
M. le docteur Edgar Couillard est nommé professeur titulaire adjoint d'hygiène, partageant une chaire avec M. le docteur René Fortier.

UN EMPRUNT
DE \$590,000

Le Comité des Finances de la Ville de Québec a décidé de soumettre à la Commission municipale un projet de loi autorisant l'emprunt de \$590,000 autorisé par la Loi sur le Pavage de la Rue du Pont.

Le Comité des Finances et le Comité des Travaux Publics se réuniront ce soir à l'Hôtel de Ville.
Au premier, la principale question qui sera discutée sera l'appel des souscriptions pour l'emprunt de \$590,000 autorisé par la Loi sur le Pavage de la Rue du Pont, qui doit être en partie fait à la suite des travaux souterrains exécutés l'an dernier dans cette rue.

Demain soir, le conseil s'occupera pour recevoir le rapport officiel du référendum et procéder à l'élection d'un nouveau maire pour succéder au docteur Hébert, dont le terme d'office est expiré. Il est probable que l'élection sera choisie pour le prochain terme.

Le Comité des Travaux Publics, on procèdera à l'ouverture des souscriptions pour le pavage de la rue du Pont, qui doit être en partie fait à la suite des travaux souterrains exécutés l'an dernier dans cette rue.

Demain soir, le conseil s'occupera pour recevoir le rapport officiel du référendum et procéder à l'élection d'un nouveau maire pour succéder au docteur Hébert, dont le terme d'office est expiré. Il est probable que l'élection sera choisie pour le prochain terme.

DOCTEUR EN THEOLOGIE

Le R. Père Joseph Barbeau, missionnaire du Sacré-Cœur, vient de subir avec succès les épreuves du Doctorat en Théologie.

DANS LE MONDE MUSICAL

Ce soir, à huit heures et quart, les élèves de M. Léon Desjardins, professeur de piano et d'orgue, donneront un récital au domicile de ce dernier, 123, rue d'Alouillon.

EN EUROPE

M. Arthur Bernier, organiste de St-Jean-Baptiste de Québec, s'embarquera samedi prochain, le 21 juin, sur "l'Andania" pour un voyage de deux mois en Europe. M. Bernier va rendre visite à son fils Conrad, gagnant du prix d'Europe de l'Académie de Musique l'an dernier, qui poursuit actuellement ses études musicales à Paris.

CHOMAGE A SHERBROOKE

Sherbrooke, 11 — A compter de cette semaine les employés de la grosse fabrique de coton Canadien Connecticut Cotton Mills ne travaillent plus que quatre jours par semaine, à la suite d'une décision qui vient d'être prise par les autorités de cet important établissement.

Les ouvriers chômeront les vendredis et samedis de chaque semaine. On ne sait encore combien de temps durera ce chômage que l'on attribue surtout au marasme de l'industrie textile. On sait d'ailleurs que la condition du travail dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre est loin d'être brillante.

Le chef Donnelly, de la Brigade du Feu, a reçu ce matin un cadeau qui constitue en même temps une relique historique précieuse pour lui et son département. C'est une miniature de la pompe à incendie dont se servaient les premiers pompiers de Québec avant la formation de la Brigade du feu et du service municipal des incendies.

Cette miniature était la propriété de M. Eugène Chénier à qui elle avait été présentée par les volontaires en 1849, et M. Chénier a eu l'amabilité de l'offrir en cadeau au chef Donnelly. La pompe en question existe encore aujourd'hui, et figurera à l'exposition qui accompagnera la convention des Chefs de Pompiers du Canada qui se tiendra à Québec du 12 au 15 août prochain.

temps durera ce chômage que l'on attribue surtout au marasme de l'industrie textile. On sait d'ailleurs que la condition du travail dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre est loin d'être brillante.

Le chef Donnelly, de la Brigade du Feu, a reçu ce matin un cadeau qui constitue en même temps une relique historique précieuse pour lui et son département. C'est une miniature de la pompe à incendie dont se servaient les premiers pompiers de Québec avant la formation de la Brigade du feu et du service municipal des incendies.

Cette miniature était la propriété de M. Eugène Chénier à qui elle avait été présentée par les volontaires en 1849, et M. Chénier a eu l'amabilité de l'offrir en cadeau au chef Donnelly. La pompe en question existe encore aujourd'hui, et figurera à l'exposition qui accompagnera la convention des Chefs de Pompiers du Canada qui se tiendra à Québec du 12 au 15 août prochain.

temps durera ce chômage que l'on attribue surtout au marasme de l'industrie textile. On sait d'ailleurs que la condition du travail dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre est loin d'être brillante.

Le chef Donnelly, de la Brigade du Feu, a reçu ce matin un cadeau qui constitue en même temps une relique historique précieuse pour lui et son département. C'est une miniature de la pompe à incendie dont se servaient les premiers pompiers de Québec avant la formation de la Brigade du feu et du service municipal des incendies.

Cette miniature était la propriété de M. Eugène Chénier à qui elle avait été présentée par les volontaires en 1849, et M. Chénier a eu l'amabilité de l'offrir en cadeau au chef Donnelly. La pompe en question existe encore aujourd'hui, et figurera à l'exposition qui accompagnera la convention des Chefs de Pompiers du Canada qui se tiendra à Québec du 12 au 15 août prochain.

LA TYPHOIDE EST-ELLE UN RISQUE INDUSTRIEL ?

La fièvre typhoïde est-elle un risque industriel, d'après la loi des Accidents du Travail? Telle est la question légale qui vient d'être posée à St-François-Lemieux, dans cette double affaire de Gendron et Perron vs une compagnie de pulpe.

Les demandeurs disent avoir été victimes de la typhoïde, avec une quinzaine d'autres compagnons, dont l'un est décédé. Ils prétendent que l'eau contaminée du camp fut la cause de l'épidémie et que l'employeur répond de pareille aventure.

M. C. N. Dorion, L. M. Beaulieu et B. Devlin sont les avocats. — Alfred Poirier, de Lévesque, vient de former une plainte en Cour de Police, par le ministère de M. Oscar Drouin. Il allègue un assaut dont seraient coupables deux contribuables de la Rivière.

— J. Labrèche vient d'être accusé d'un assaut indécis sur la personne d'une jeune fille. Son procès commencera le 19 juin courant.

— P. Samson est accusé d'avoir contrevendu à la loi des Liquides. M. Lacroix, avocat, a été nommé pour défendre le défendeur.

— M. Robert Taschereau et Chs. Parent, avocats, ont dit quelques mots au cours de la réunion.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

MEDECIN EXAMINATEUR

M. le Dr J. LeFond, médecin chirurgien de Lévis, a été nommé hier, médecin examinateur par le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, pour les examens aux fins de la loi sur la pratique de la médecine.

La Commission de l'Exposition, dans le même ordre d'idées, a été heureuse de recevoir l'autorisation de M. Adrien Falard, avocat bien connu de cette ville pour exposer en même temps une précieuse collection de sujets se rapportant à l'histoire naturelle qu'il a recueillis lors de son voyage de l'année dernière dans les régions arctiques avec le capitaine Berthelot.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

LE PRIX WEBSTER

Le prix Webster pour les mathématiques, a été gagné par MM. Louis-Philippe Pigeon et Alphonse-Marie Parent, élèves de Première année de Philosophie. Ces deux prix sont accordés aux candidats qui réussissent le mieux dans un concours spécial de mathématiques.

Nous avons récemment annoncé le résultat du concours fait en Physique, relativement au même prix.

SECTION DE LA
ST-J.-BAPTISTE A
N.-D. DU CHEMIN

LA SOCIÉTÉ NATIONALE EST TRES ACTIVE — LA FETE DES CANADIENS-FRANCAIS — ASSEMBLEE GENERALE

La paroisse de Notre-Dame du Chemin, sous la direction des RR. PP. Jésuites formera bientôt une section de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. A une assemblée générale de la Société, hier soir, sous la présidence de M. L. Lévesque, M. P. P., il fut décidé de nommer un comité spécial qui organisera la nouvelle section. Une première séance de cette section aura lieu vendredi prochain.

Les membres présents causèrent aussi de l'organisation de la fête nationale et il fut décidé que chaque section fournirait un char allégorique. On continuera aussi la tradition des feux de la St-Jean.

M. Paul Fontaine donna une causerie et refit l'histoire de la Société St-Jean-Baptiste. Le Dr Jules Vallée, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, exhorta tous les membres à travailler pour la Société.

LIBERAUX ET
CONSERVATEURS

ELECTIONS A ST-SAUVEUR — DINNER AU CHEVALIER MARQUIS

A l'Union Libérale de St-Sauveur, hier soir, on a fait l'élection des nouveaux officiers et les membres présents ont reçu tous les anciens officiers. Ceux-ci ont MM. Dr Eudore Parent, président; Eug. Bonneau, vice-président; W. H. Cantin, 2ème vice-président; H. P. Couillard, trésorier; A. Ant. Rivard, secrétaire; L. P. Michaud, avisier.

MM. Robert Taschereau et Chs. Parent, avocats, ont dit quelques mots au cours de la réunion.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

AU JEUNE BARREAU
UNE CONFERENCE DE M. LE
JUGE CAMILLE POULIOT

L'ORDONNANCE DE LA MARINE, DE 1681

Hier après-midi, l'hon. M. Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, a donné une très instructive causerie sur "l'Ordonnance de la Marine", laquelle remonte à 1681. Un bon auditoire était accouru. L'invitation du Jeune Barreau. C'est M. Valmore Bienvenu, président de l'association, qui présenta le conférencier. Celui-ci fut remercié par le secrétaire, M. Jean Hudon. Les deux officiers eurent à tourner l'ordinaire révisé de la banquette, évitant et Charybde et Scylla, ces deux gouffres que connaissent tant d'orateurs.

Autour des tables attirantes du Chateau Frontenac, nous avons remarqué: M. V. Bienvenu, M. le Juge C. Pouliot, M. F.-X. Lemieux, juge-en-chef de la Cour Supérieure, l'hon. M. Adjuir Rivard, juge à la Cour du Banc du Roi, M. le Juge Blaise Lefebvre, de la Cour Supérieure, M. L.-A. Cannon, Rationier à Québec, M. le commissaire Demers, d'Ottawa; M. J.-E. Chapleau, Aimé Dion, J.-A. Gravel, Léo, Pelland, Ovide Mayrand, Garon Pratte, J.-E. Grégoire, Paul Fontaine, Jean Teller, Gérard Lacroix, Jean Hudon, Maurice Boisvert, L.-A. Pouliot, John Hearn, Antoine Rivard, L.-P. Picard, Robert Taschereau, Orléans Gagnon, Adrien Falard, Fernand Choquette, C. Parent, Alfred Savard, Louis Lemay, Arthur Savard, Paul Frenette, Achille Jolicoeur, J.-M. Guérard, Frédéric Dorion, Hector Laferté, L.-P. Michaud, M. Elzéar Hébert, Pouliot, J.-M. Fortin, J. Dumas, Adjuir Lachance, etc., etc.

La Commission de l'Exposition a accepté avec plaisir cette offre gracieuse du Conservateur du Victoria Memorial Museum et elle affectera pour cette exposition l'une des salles du Palais Central où elle fera un déplacement aussi accessible que possible au public de ces photographies.

La Commission de l'Exposition, dans le même ordre d'idées, a été heureuse de recevoir l'autorisation de M. Adrien Falard, avocat bien connu de cette ville pour exposer en même temps une précieuse collection de sujets se rapportant à l'histoire naturelle qu'il a recueillis lors de son voyage de l'année dernière dans les régions arctiques avec le capitaine Berthelot.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteauneuf, A. Dion, Ant. Rivard et autres.

Le Club Conservateur de Québec a offert, lundi soir, un dîner à M. le Chevalier F.-Canac Marquis, à l'occasion de son retour d'Europe. Ce dîner était présidé par l'hon. L. G. Beller.

Il y a eu discours par M. M. Belley, Marquis, Dr P.-V. Faucher, M. P. P. J.-E. Royer, C. J. Lockwell, A. Lavigne, A. Châteaune